



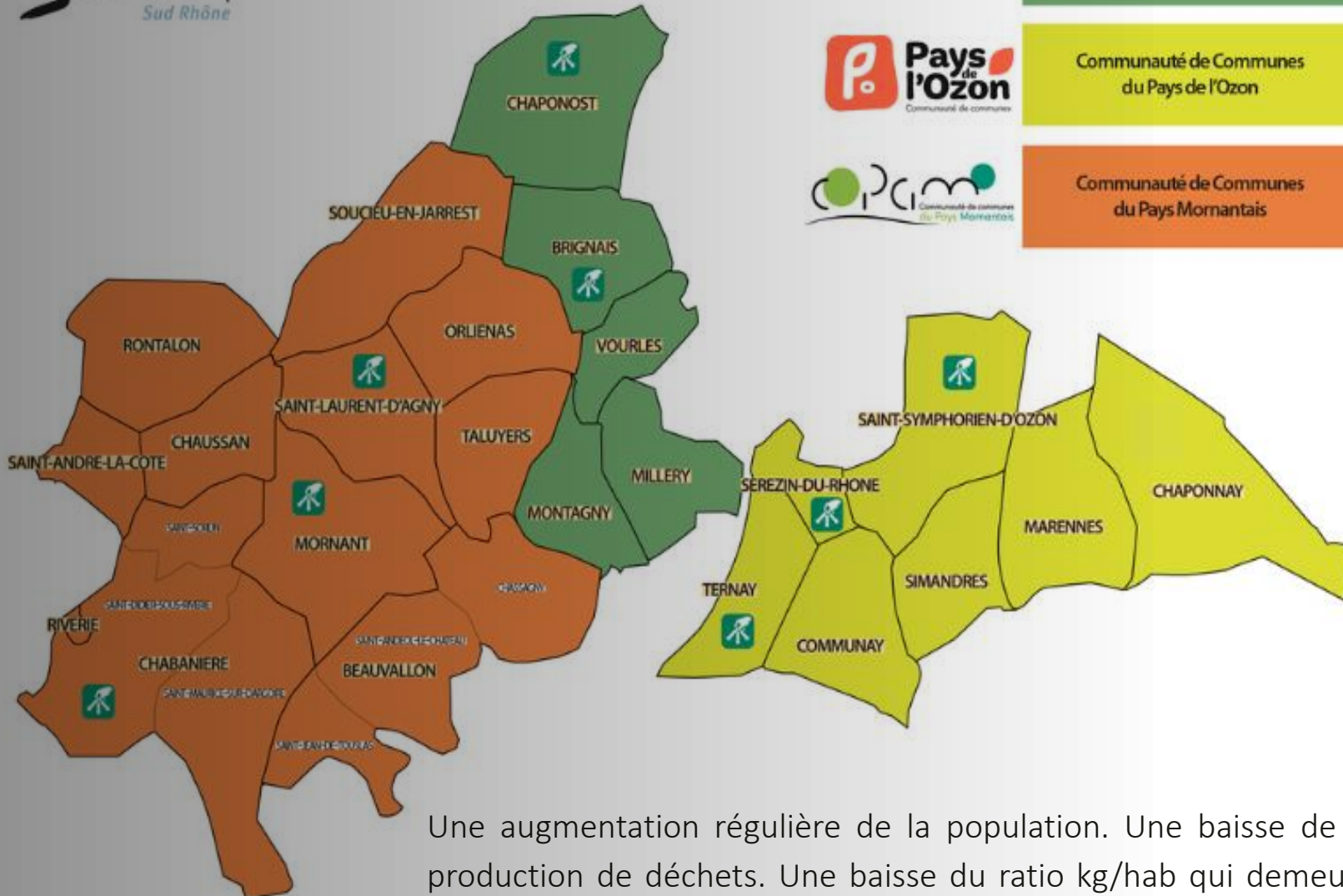
RAPPORT ANNUEL 2023

SOMMAIRE

1. Organisation du SITOM Sud Rhône
2. Collecte et traitement des déchets ménagers non recyclables (OMR)
3. Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables
4. Exploitation des 8 déchetteries
5. Bilan des trois flux
6. La prévention des déchets
7. Continuité de la maîtrise des coûts
8. Actions en faveur de l'économie circulaire
9. Un bilan financier équilibré
10. La sensibilisation de tous les publics
11. Revue de presse 2023

1.

ORGANISATION DU SITOM SUD RHONE



Communauté de Communes
de la Vallée du Garon



Communauté de Communes
du Pays de l'Ozon



Communauté de Communes
du Pays Mornantais

ORGANISATION DU SITOM EN 2023

90 131

Habitants (+ 1,313% /2022)

3 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

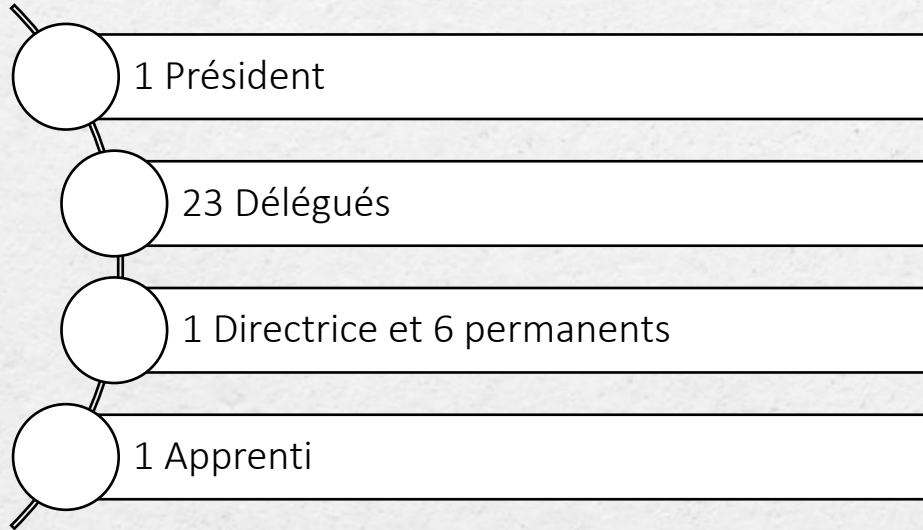
23 COMMUNES

8

Déchetteries

Une augmentation régulière de la population. Une baisse de la production de déchets. Une baisse du ratio kg/hab qui demeure inférieure à la moyenne nationale, régionale et départementale.

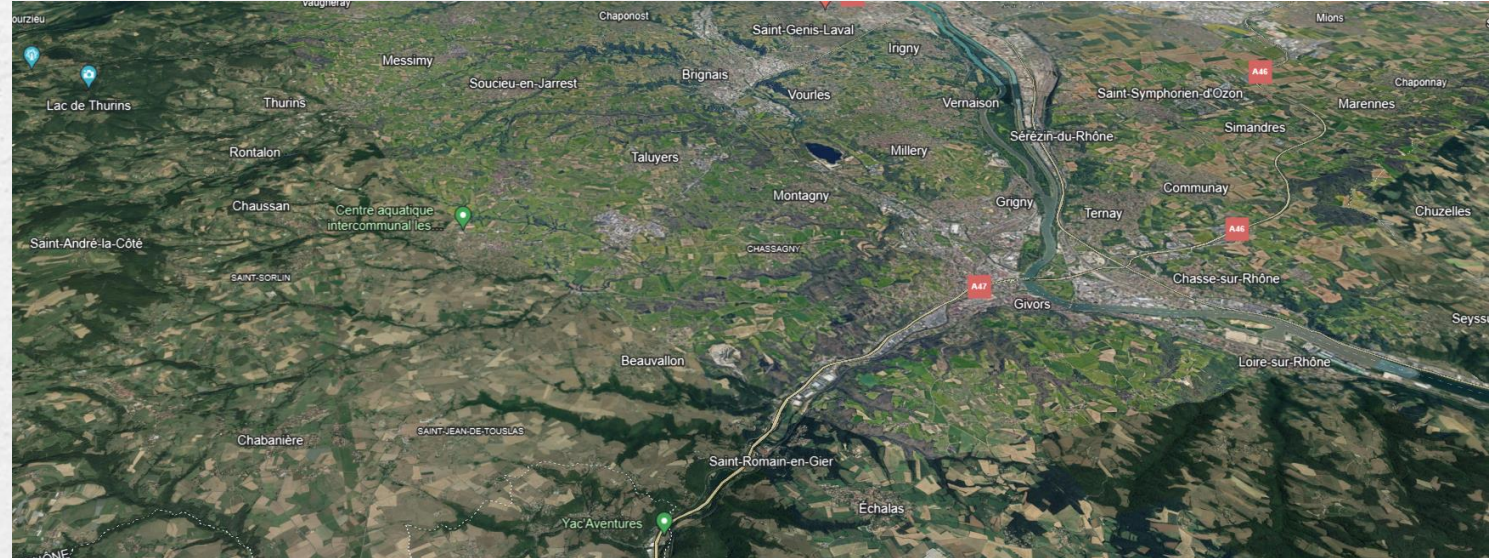
ORGANISATION ADMINISTRATIVE



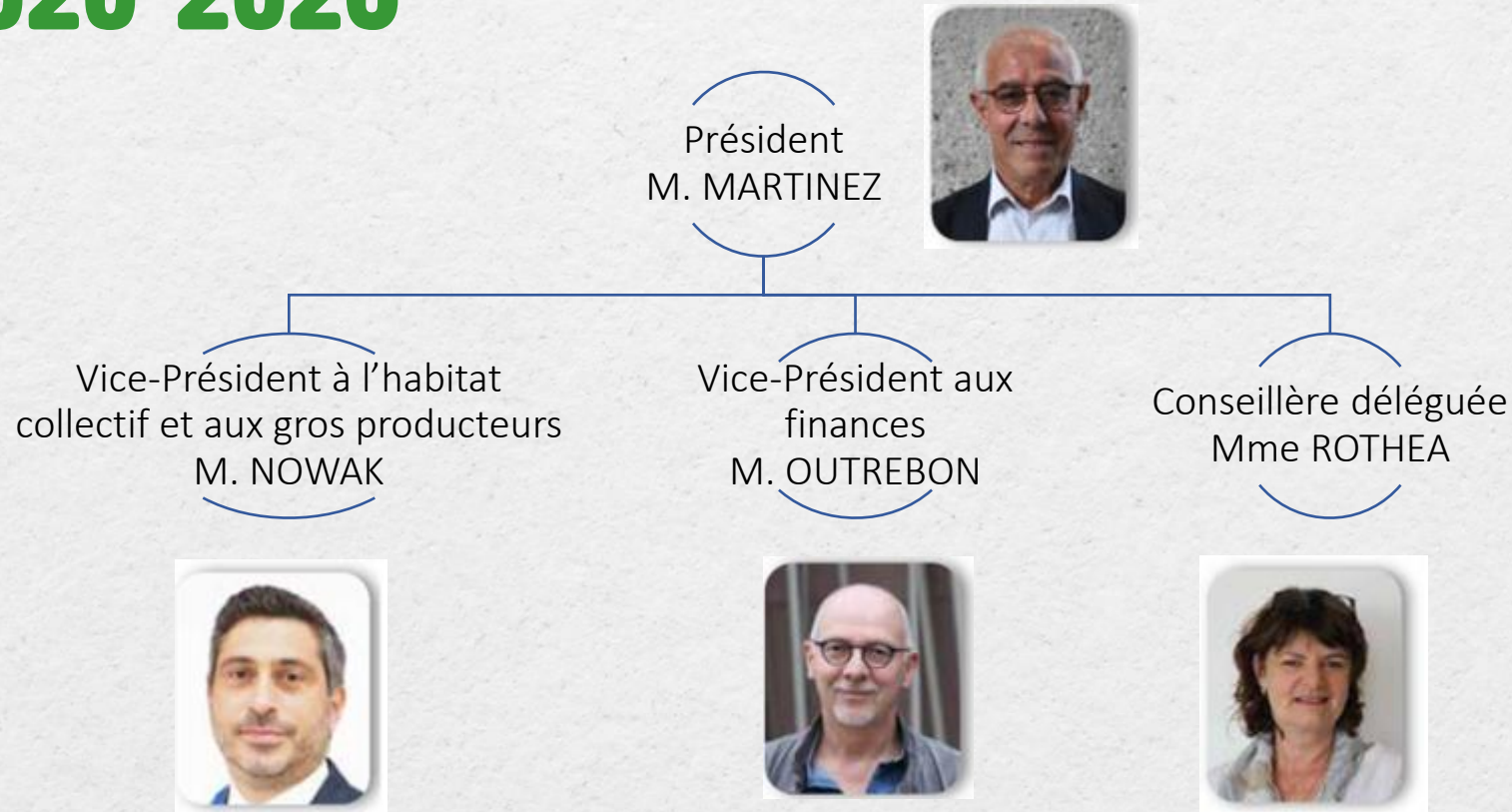
DOMAINE DE COMPÉTENCE

- Collecte et traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
- Collecte et tri des déchets ménagers recyclables (verre, papiers, emballages ménagers en plastique, en cartonnets, en acier, en aluminium), des biodéchets
- Gestion de 8 déchetteries
- Prévention des déchets, compostage ,,,
- Communication, sensibilisation des élus, des usagers du territoire, des enfants

ORGANISATION DU SITOM EN 2023



ORGANISATION DU SITOM EN SEPTEMBRE 2020-2026



Autres membres :

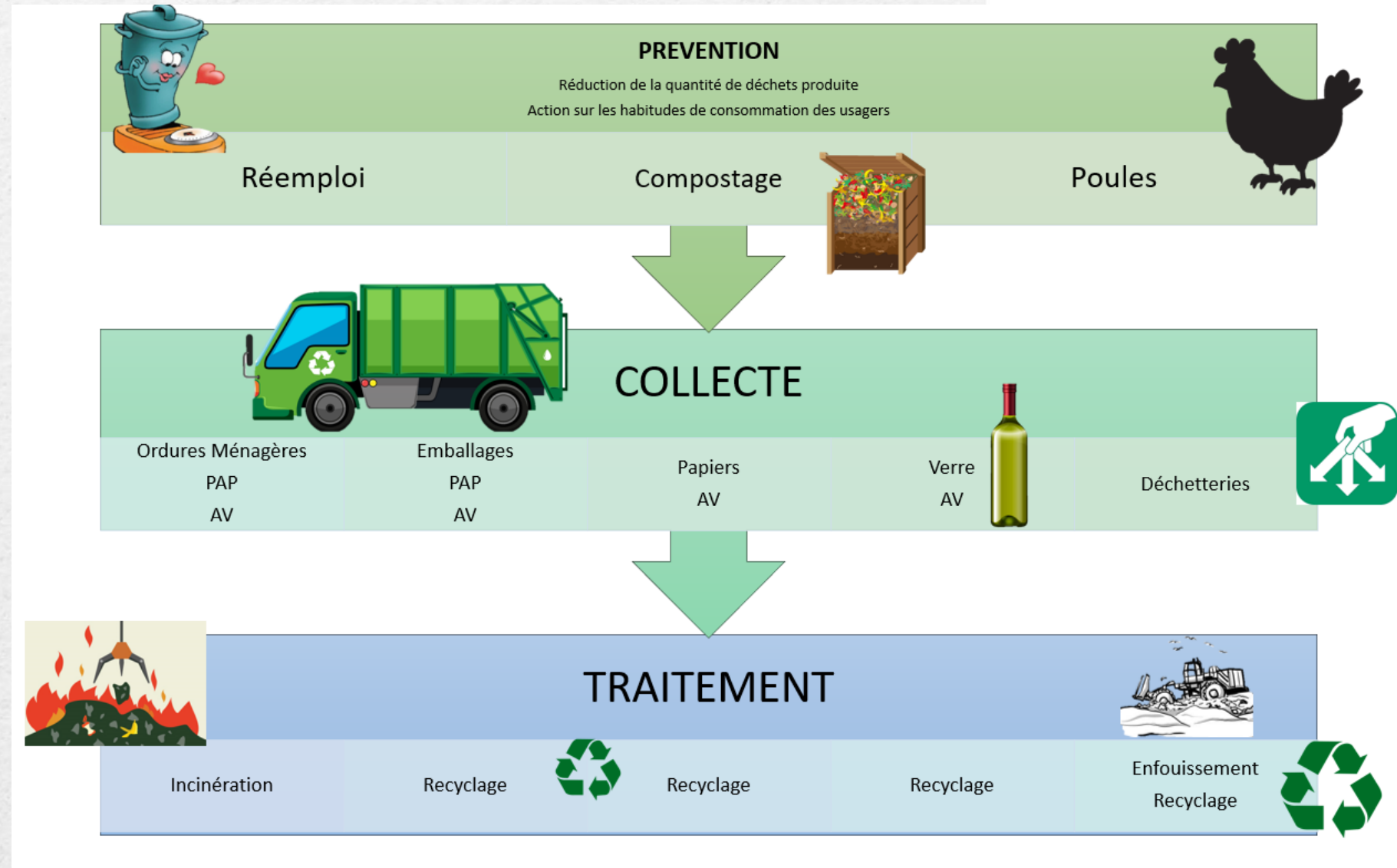
CCVG : M. FRANCO

COPAMO : M. SAVOIE et M. BREUZIN

CCPO : M. G. COSTE et M. GAT

Election du nouveau comité syndical le 10/09/2020

ORGANISATION DU SITOM

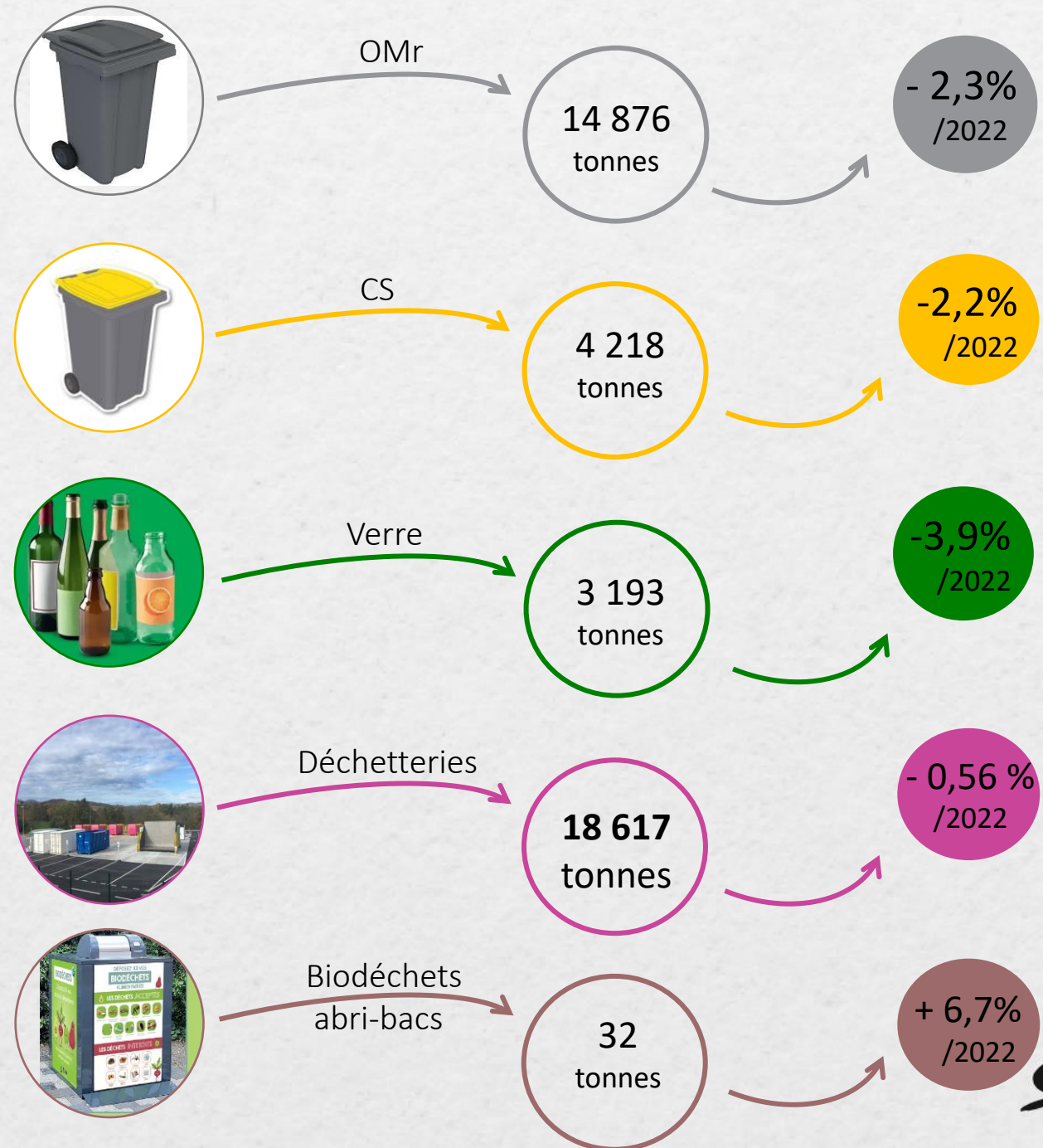
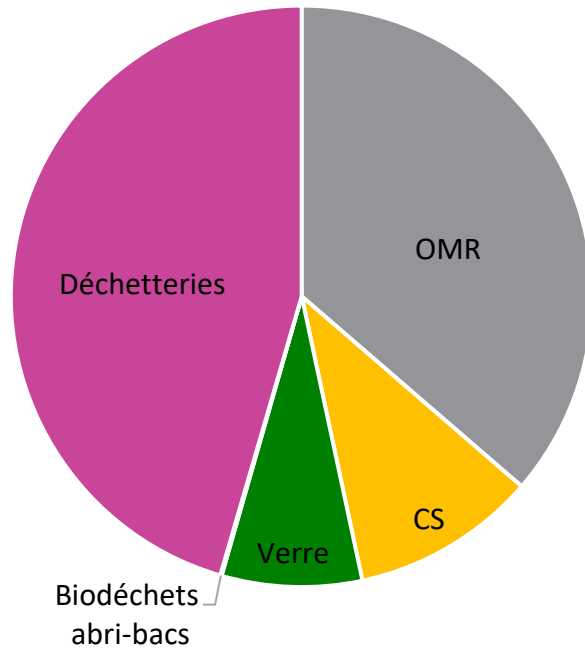


Etapes de la gestion des déchets

QUELS DÉCHETS EN 2023 ?

**EN 2023, 40 936 TONNES DE DÉCHETS TRAITÉS
PAR LE SITOM (-1,6%)**

**478,2 KG/HAB/AN (MOYENNE NATIONALE 2021
*: 611 KG/HAB/AN)**



2.

**COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS
NON RECYCLABLES**

INCINÉRATEUR LYON SUD - GERLAND



Fréquences des collectes OMR :



C1 une fois par semaine

- Tout le territoire



C2 deux fois par semaine

- BRIGNAIS



Micro-benne

- 5 impasses de Marennes
- 5 impasses de Ternay
- 7 rues, impasses et allées de Brignais
- 1 impasse de Chaponost



PAV apport volontaire des OMR

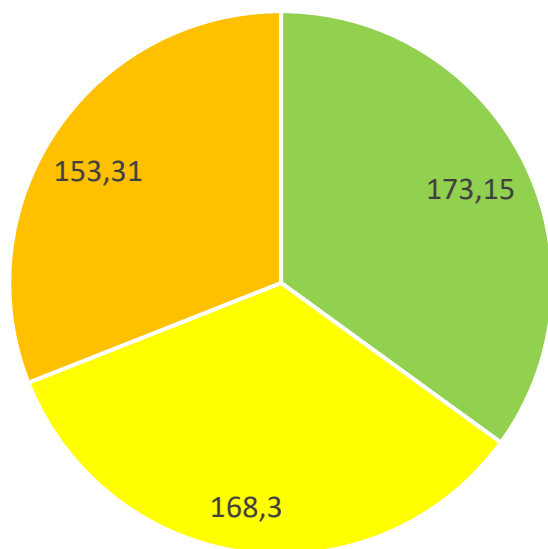
- 3 silos à Brignais
- 21 silos à St Symphorien d'Ozon
- 3 silos à Orliénas
- 2 silos à Chaponost
- 2 silos à Millery
- 24 silos à Mornant
- 1 silo à Ternay
- 2 silos à Sérézin-du-Rhône

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

Prise en charge financière par les communes

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

Production OMr en kg/hab avec RS en 2023



■ CCPO ■ CCVG ■ COPAMO

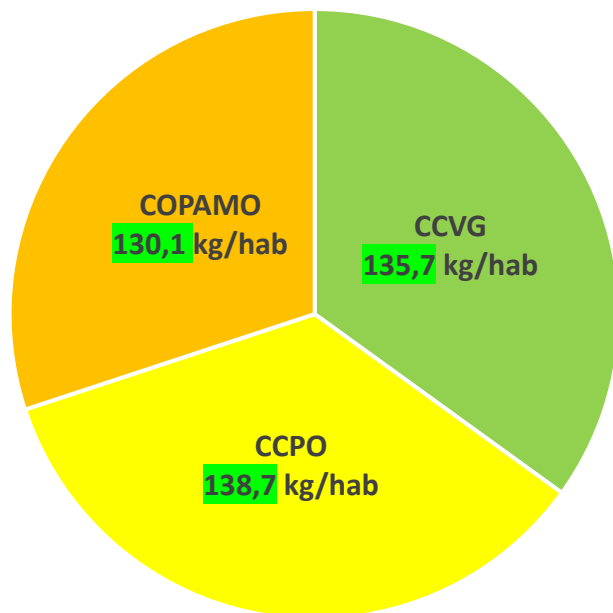
PRODUCTION TOTALE D'OMR (MÉNAGERS + GROS PRODUCTEURS) :

CCPO	CCVG	COPAMO
27 269 hab.	32 760 hab.	30 102 hab.
47 371 kms	73 815 km	85 872 km
4 589 T	5 672 T	4 615 T
Total : 14 876 T collectées (incluant silos OMr) Silos OMr : 799 tonnes 18 702 km pour Guérin Minéris 207 058 km pour BOM SUEZ, Nicollin, Guérin et serned		

CHIFFRES CLEF :

- Moyenne SITOM : 165 Kg/hab. incluant les gros producteurs
- Moyenne régionale 2021 : 218,4 Kg/hab.
- Moyenne nationale 2021 : 246 Kg/hab (Ademe 07/2023).
- A titre de comparaison = métropole de Lyon – 213 kg/hab

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES



Production OMr en kg/hab
hors gros producteurs en 2023

PRODUCTION D'OMR DES MÉNAGES :

CCPO	CCVG	COPAMO
27 269 hab.	32 760 hab.	30 102 hab.
3 780,87 T	4 444, 19 T	3 916,69 T
138,7 Kg/hab	135,7 Kg/hab	130,1 Kg/hab
Total : 12 141,75 T collectées		

CHIFFRES CLEF :

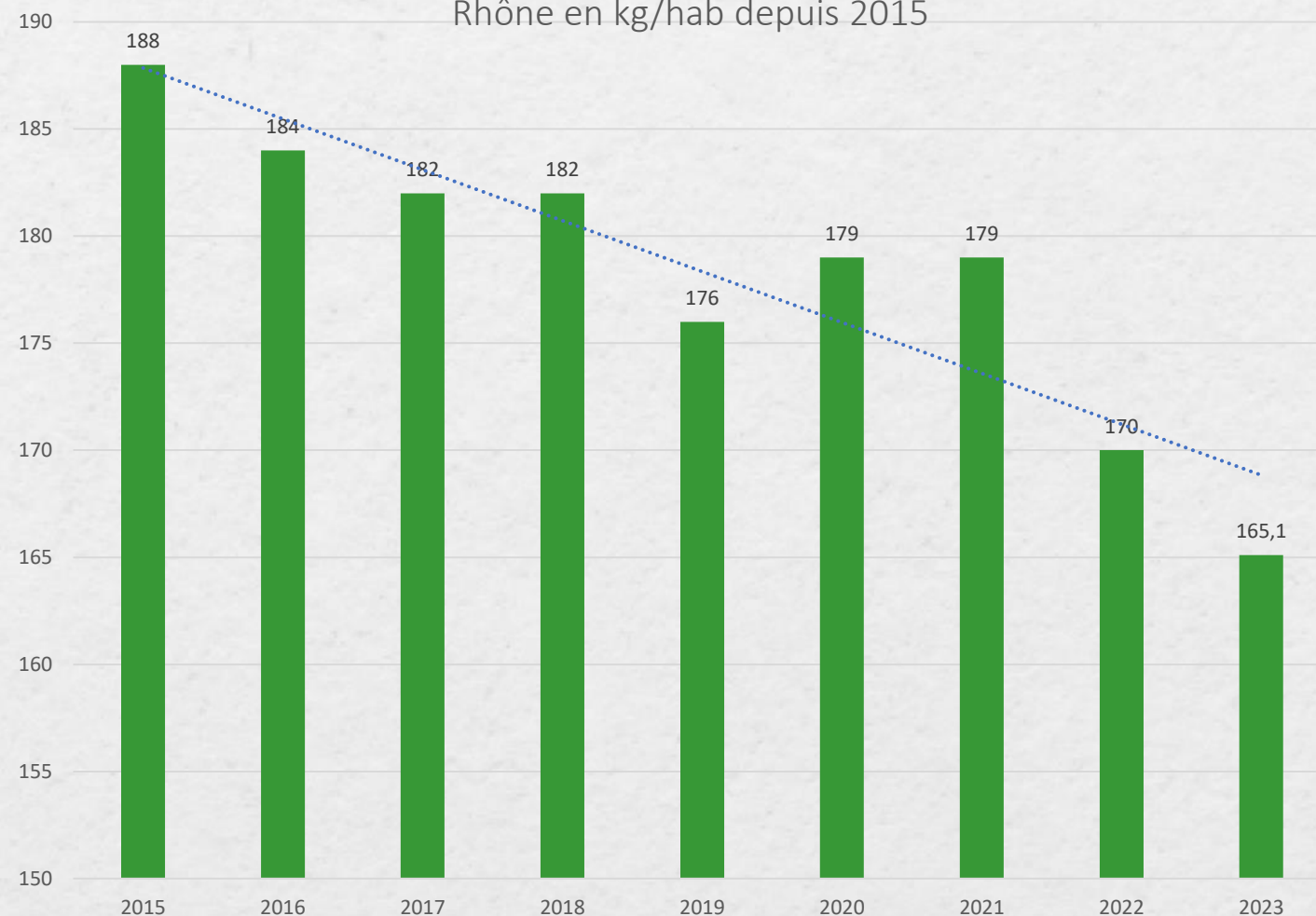
Moyenne hors RS : 134,7Kg/hab

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

BAISSE DE LA PRODUCTION D'OMR EN 2023:

- 134,7 kg/hab. collectés en 2023 hors Redevance Spéciale (production uniquement des ménages)
- 165,0 Kg/hab. en 2023 contre 170 kg/hab./2022 (incluant les gros producteurs) et baisse du ratio (kg/hab/an) de 2,9 % entre 2023 et 2022.

Evolution de la collecte des ordures ménagères du SITOM Sud
Rhône en kg/hab depuis 2015



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

PRESTATAIRES

Equipements

Bacs/silos enterrés et aériens

SULO

Collectes

PAP COPAMO

Nicollin

PAP CCVG

SUEZ

PAP CCVO

SERNED

PAV

GUERIN

Traitement

Incinérateur de Gerland

GRAND LYON



3.

**COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS
RECYCLABLES**

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



Briques alimentaires - Bouteilles, flacons, emballages en plastique - Emballages métalliques et bouchons - Cartonnettes

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT



Journaux - Magazines - Lettres - Courriers - Enveloppes - Catalogues - Prospectus - Livres - Cahiers - Sachets



RAPPEL DES CONSIGNES :

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

FOURNITURE DES CONTENANTS POUR LA CS :

- Bacs jaunes : prise en charge à 100% par le SITOM
- Silos aériens : prise en charge à 100% par le SITOM
- Silos enterrés 3 flux COPAMO : prise en charge à 100% par le SITOM
- Silos enterrés verre CCPO et CCVG : prise en charge à 50% par le SITOM
- Silos OMR : prise en charge à 100% par les communes

UN MAILLAGE DU TERRITOIRE EN PROGRESSION CHAQUE ANNEE



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

ACTIONS DU SERVICE DE COLLECTE DU SITOM EN 2023 AU SERVICE DE LA POPULATION (BACS JAUNES) :

794 interventions menées par le SITOM en 2023 790 interventions en 2022
Type d'actions
Changement de couvercles et de bacs (HS)
Livraison de bacs jaunes (nouveaux arrivants)
Dotations de bacs supplémentaires
Changement de volume du bac

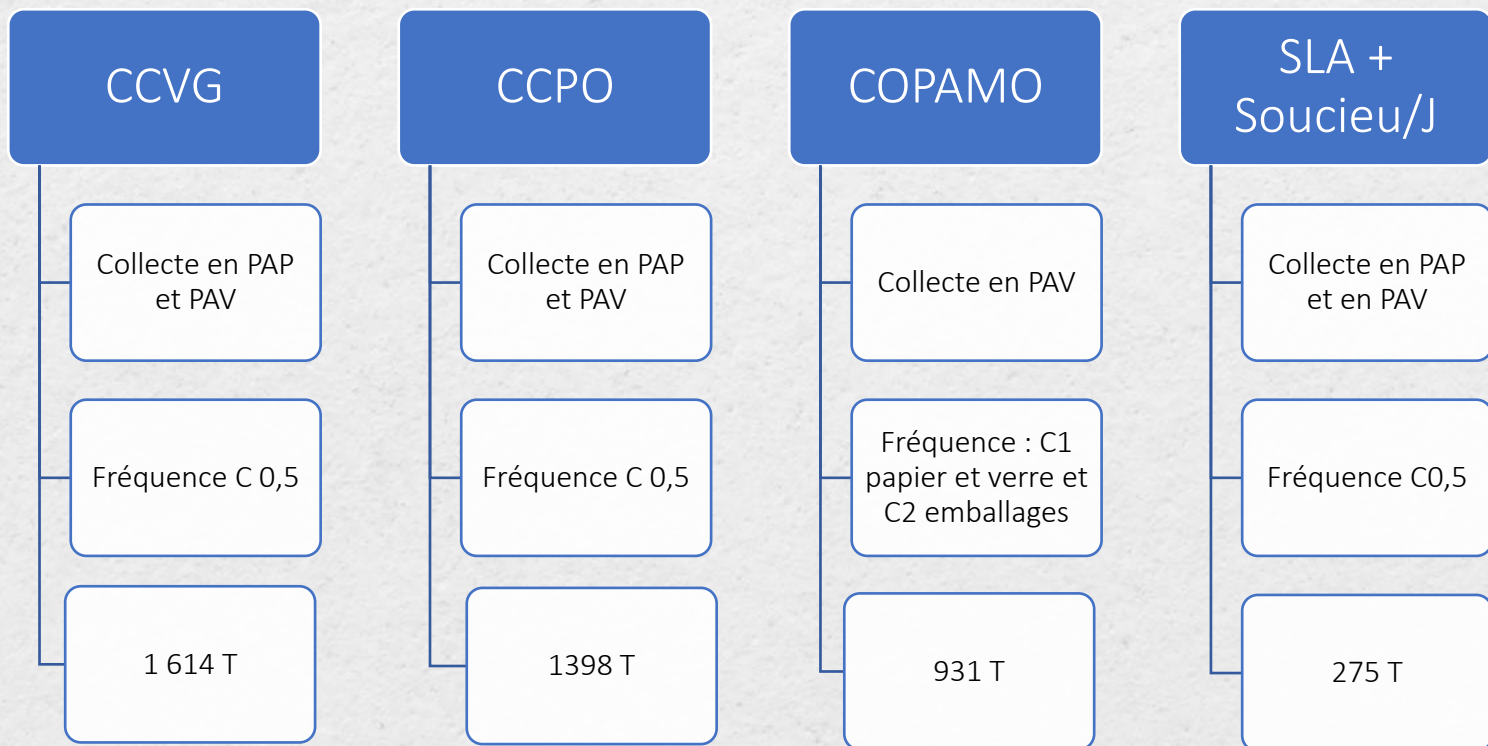
- Environ 360 heures de terrain pour nos agents du SITOM
- 4 jours par semaine pour le rippeur +

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

PRODUCTION DE DÉCHETS RECYCLABLES EMBALLAGES ET PAPIERS :

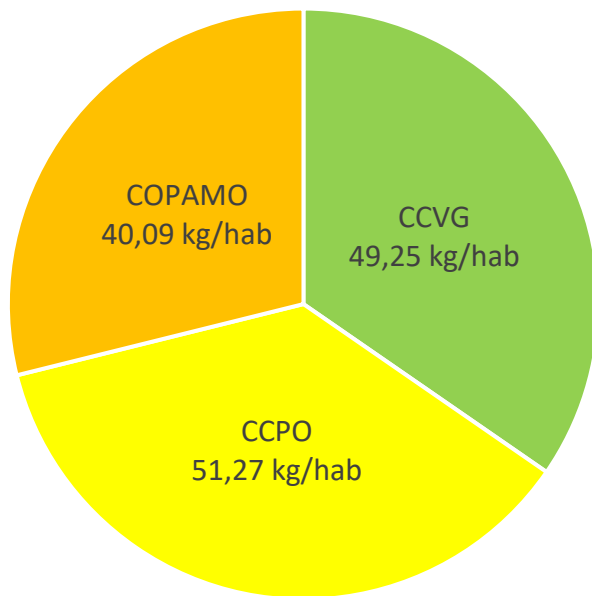
4 218 T / 46,8 kg/hab/an (sans le verre)

- 35 707 kms pour SUEZ CCVG
- 24 926 kms Serned CCPO
- 6 676 kms pour Nicollin (soucieu et St laurent)
- 45 576 kms pour Guérin Minéris



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

Production CS en kg/hab en 2023



PERFORMANCE DE COLLECTE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2023 :

4 218 T collectées en 2023 (emballages et papiers)

- Soit - 96 tonnes par rapport à 2022
- Soit – 2,2 % en 2023 par rapport à 2022 en Tonnes

Moyenne SITOM :
49 kg/hab en 2022
48,61 kg/hab en 2023

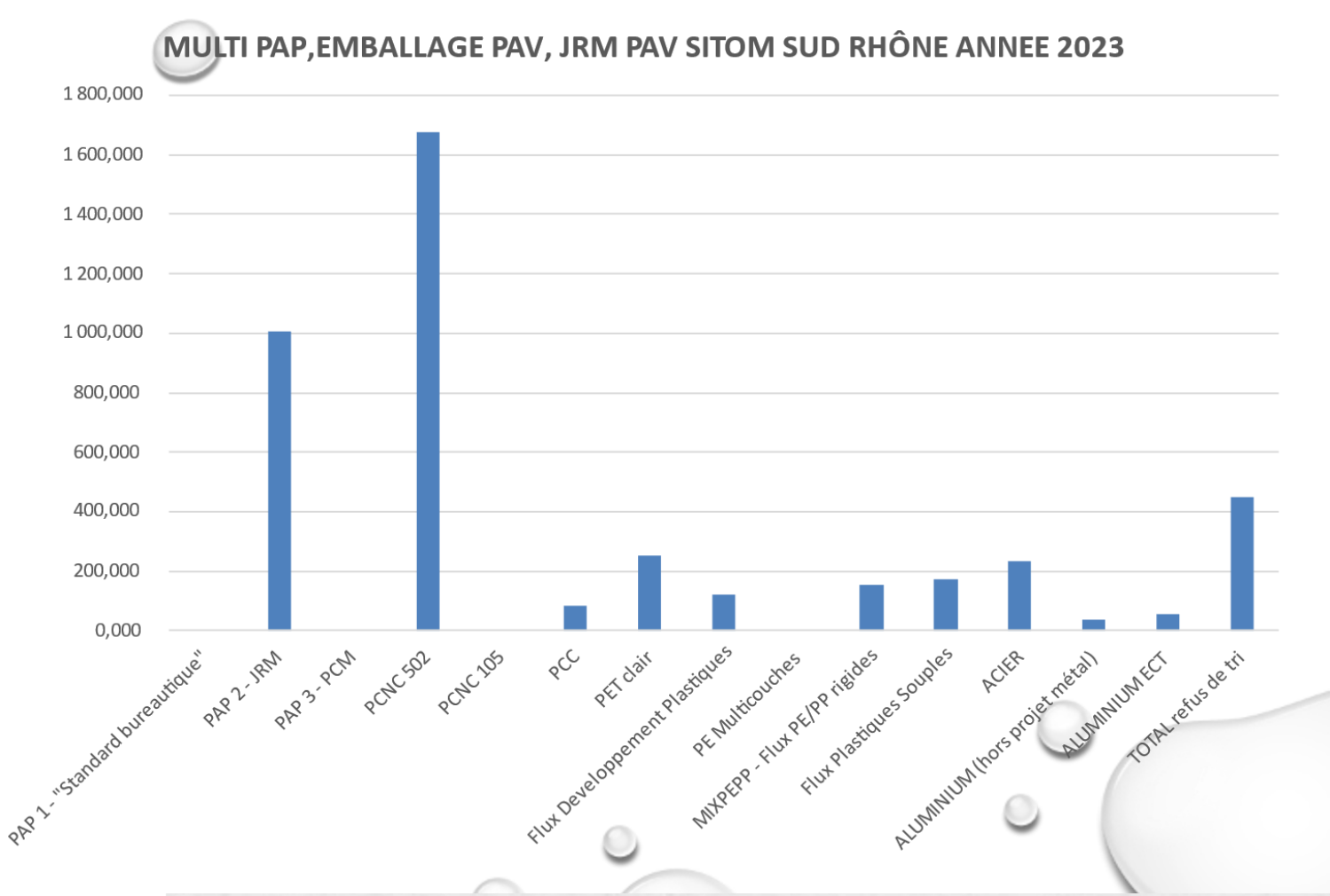
Moyenne dans le 69 :
43,7 kg/hab en 2021

Moyenne nationale :
53 kg/hab en 2021
(étude ADEME 07/23)

Le gisement papier baisse de 13% en région AURA – dématérialisation
A titre de comparaison : métropole de Lyon 23 kg/hab

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

BILAN D'ACTIVITÉS 2023 SITOM SUD RHÔNE





COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

TAUX DE REFUS EN 2023 DES EMBALLAGES ET PAPIERS :

19,63 %

- 2 % de taux de freinte
- 2 % de taux de fines

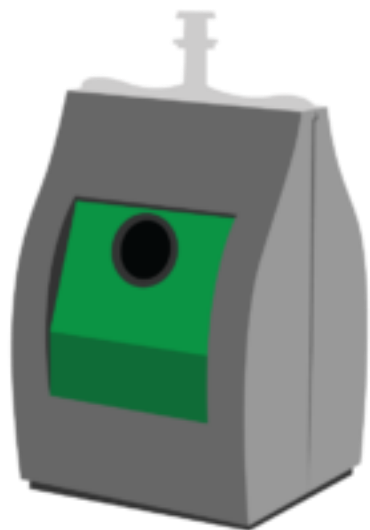
= 15,63 % de taux de refus

A TITRE DE RÉFÉRENCE :

Moyenne métropole de Lyon en 2022

➤ 32,9 %

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

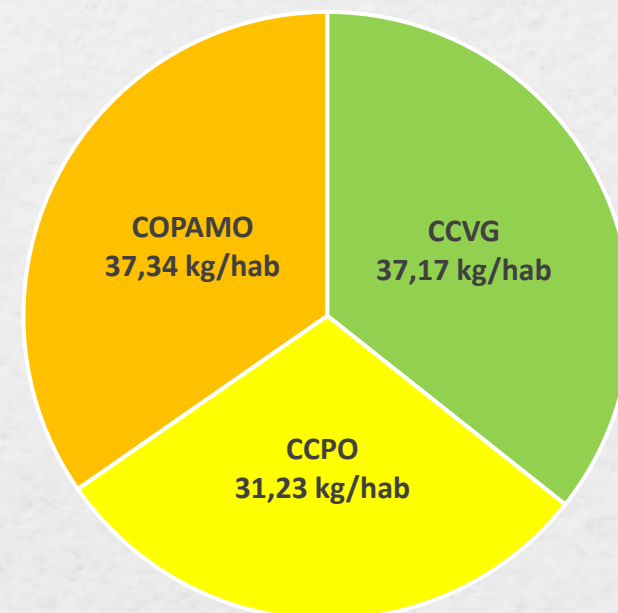


LA COLLECTE SÉLECTIVE DU VERRE :

Collecte en point d'apport volontaire (PAV)

- 3 193 T en 2023
 - CCPO : 851 T
 - CCVG : 1 218 T
 - COPAMO : 1 124 T

Production de verre en kg/hab en 2023



MOYENNE SITOM :

37,4 kg/hab en 2022

35,43 kg/hab en 2023

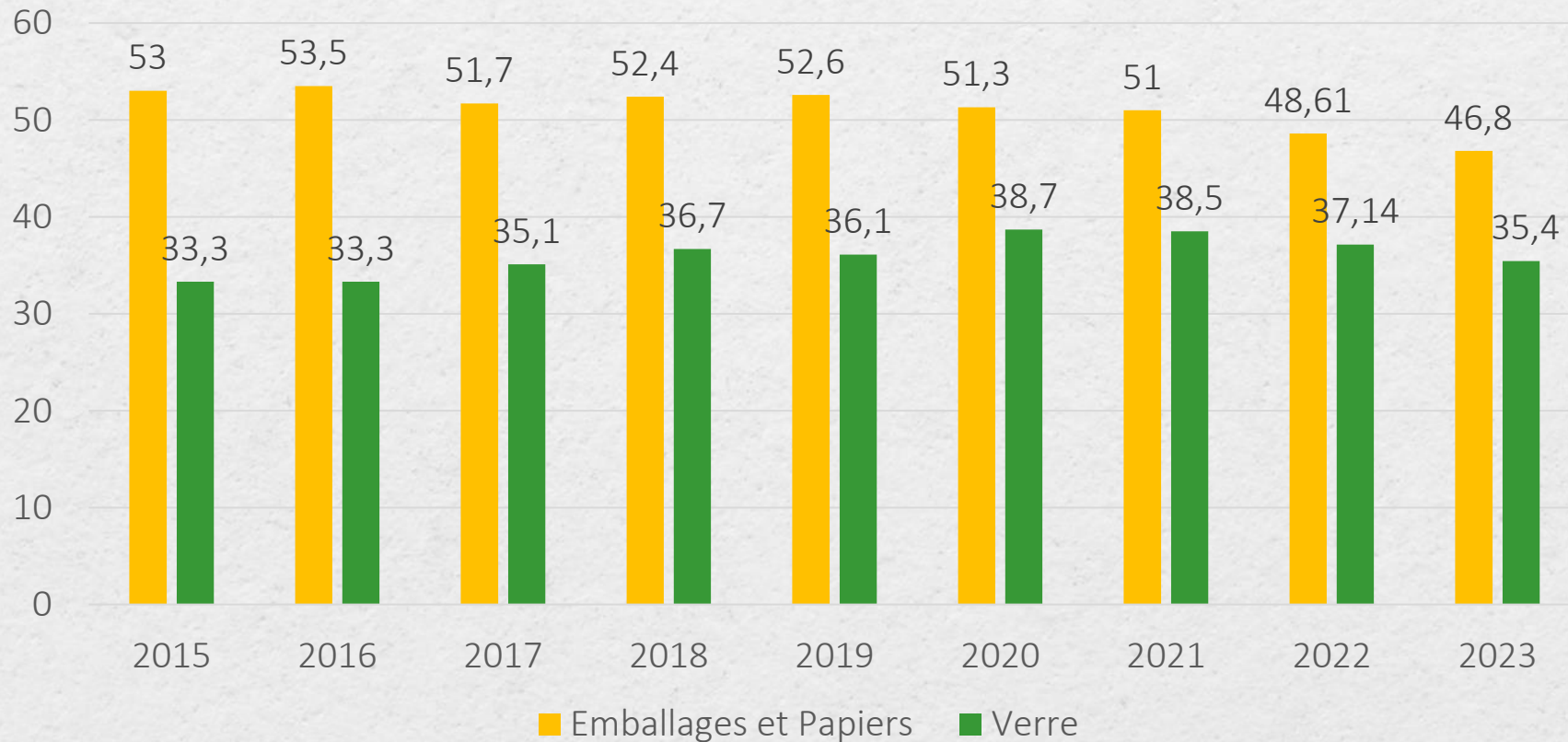
Moyenne dans le 69 en 2021: 27,9 kg/hab

Moyenne nationale 2021 : 33,7 kg/hab

A titre de comparaison = 22,71 kg/hab sur la Métropole de Lyon

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

Evolution de la CS du SITOM Sud Rhône en kg/hab



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

EVOLUTION DES PERFORMANCES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE :

7 410 Tonnes de recyclés

- 85,8 kg/hab du SITOM. (verre inclus) de recyclables collectés en 2022
- 82,2 kg/hab du SITOM. (verre inclus) de recyclables collectés en 2023

Baisse du verre et des emballages collectés en 2023 :

- effets post Confinement
- allègement des matériaux
- changement des mode de consommation
- vrac...

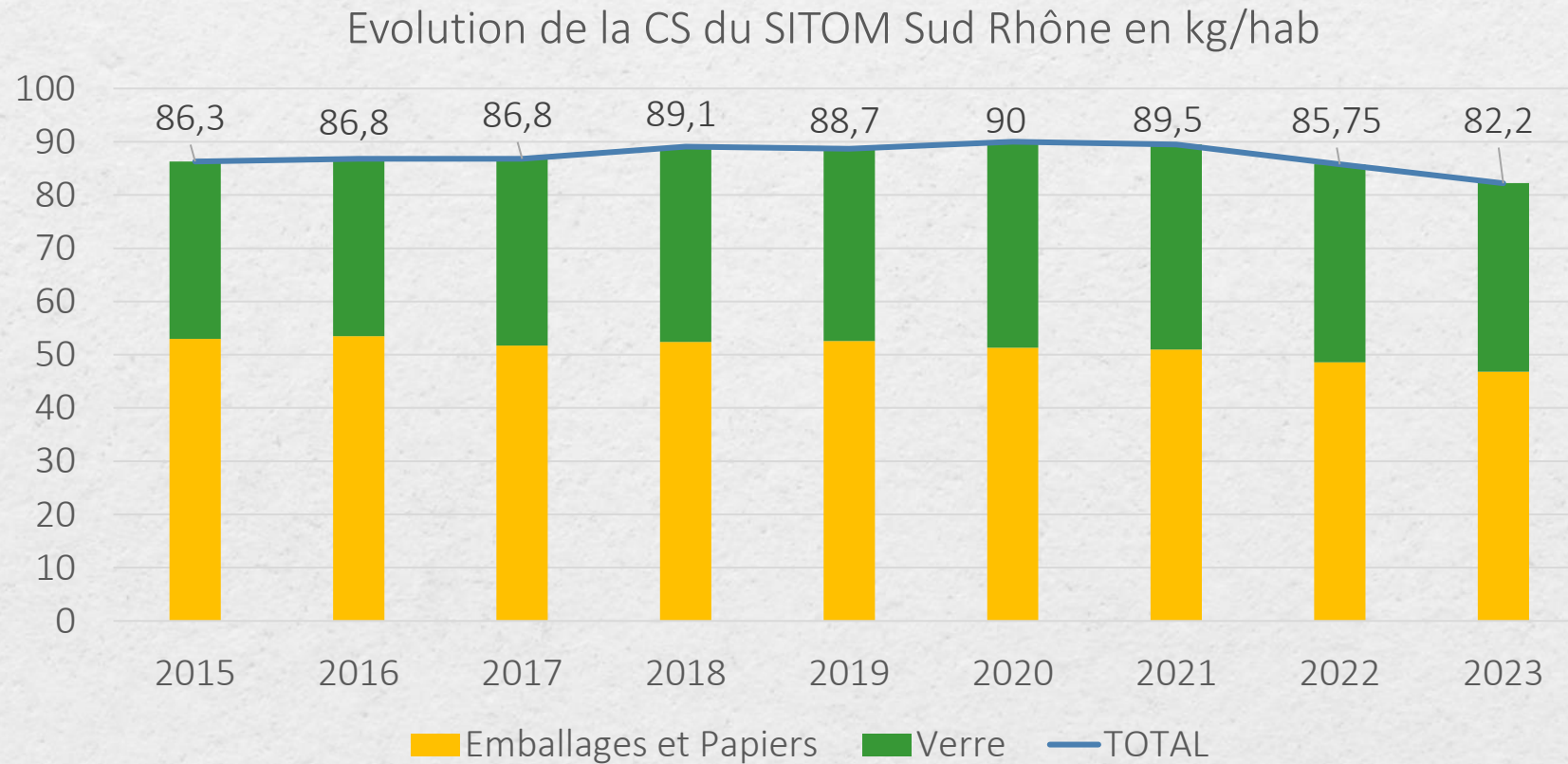
Diminution de la quantité de papiers collecté en 2023 : effet dématérialisation

A titre de comparaison = 45,71 kg/hab Métropole de Lyon

87 kg/hab. (verre inclus) de recyclables collectés en France en 2021 (Ademe 07-2023)

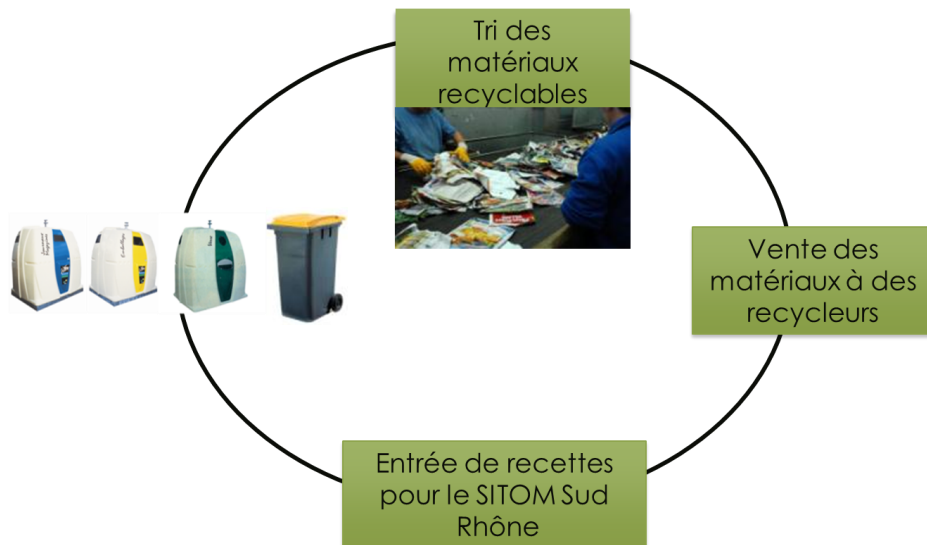
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

Evolution des performances de la collecte sélective :



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

TRI ET REVENTE DE MATÉRIAUX PAR LE SITOM :



INTÉGRATION DU DISPOSITIF DE TRI EN APPORT VOLONTAIRE AU CŒUR DES CENTRES VILLES :



SEREZIN



MILLERY

FAITS MARQUANTS 2023

REMISE DES RAPPORTS ADEME/CITEO

Obtention des financements
suite à la mise en place de
corbeilles de ville de
tri – hors foyers



POURSUITE ET FIN DES INSTALLATIONS DE SILOS ENTERRÉS DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET 2022- 2023, REMISE DU RAPPORT

Objectifs :

Favoriser le tri en centre ville et quartiers agglomérés

- Le SITOM a déposé un AAP auprès de CITEO en 2022
- Obtention d'un soutien financier pour la mise en place de :
 - 16 silos multi matériaux, 14 silos emballages, 20 silos verres, 6 silos papiers
 - Soutien estimé à 62 000 € sur justificatifs (rapports, factures ...)



FAITS MARQUANTS 2023

DEMARRAGE DE L'INSTALLATION DE BORNES, COMPOSTEURS COMMUNAUX DANS LE CADRE DE L'AAP 2023-2025 DE TRI ET VALORISATION DES BIODECHETS

2eme volet suite à l'expérimentation de 13 bornes en 2021-2022

Objectifs : déploiement de solution de tri des biodéchets pour valorisation, mises à disposition pour les ménages sur le territoire (échéance au 1^{er} janvier 2024, loi AGEC) :

1 volet compostage collectif : déploiement de 3 sites de compostage, conformément au planning annoncé

1 volet bornes de collecte : déploiement de 15 nouvelles bornes, conformément au planning annoncé

→ Obtention du financement prévu en 2026, sur présentation d'un rapport et des dépenses

LANCEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET DU SITOM SUD RHONE PASSAGE DE LA DECHETTERIE DE TERNAY EN LECTURE DE PLAQUE



EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Consommation totale 2023 : 217 610 litres de Gasoil + 21 486 Kg de GNV

Collecte



35 800 litres de Gasoil



SILOS (Guerin minérés) : 45 319 litres de Gasoil



66 329 litres de Gasoil



14 325 Litres de Gasoil + 21 486 kg de GNV

Collecte issue des déchetteries



28 427 litres de Gasoil



17 495 litres de Gasoil



9 915 litres de Gasoil

Consommation d'une BOM : entre 60 litres/100 km et 100 litres/100km
le GNV a un impact nul sur les émissions de GES

EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Emissions de GES : 442,52 tonnes en 2023

Collecte

Collecte issue des déchetteries



102 tonnes



SILOS (Guerin minéris) : 153 tonnes



76 tonnes



11,46 tonnes

(faible impact puisque 60% de la flotte est au GNV)



8,9 tonnes



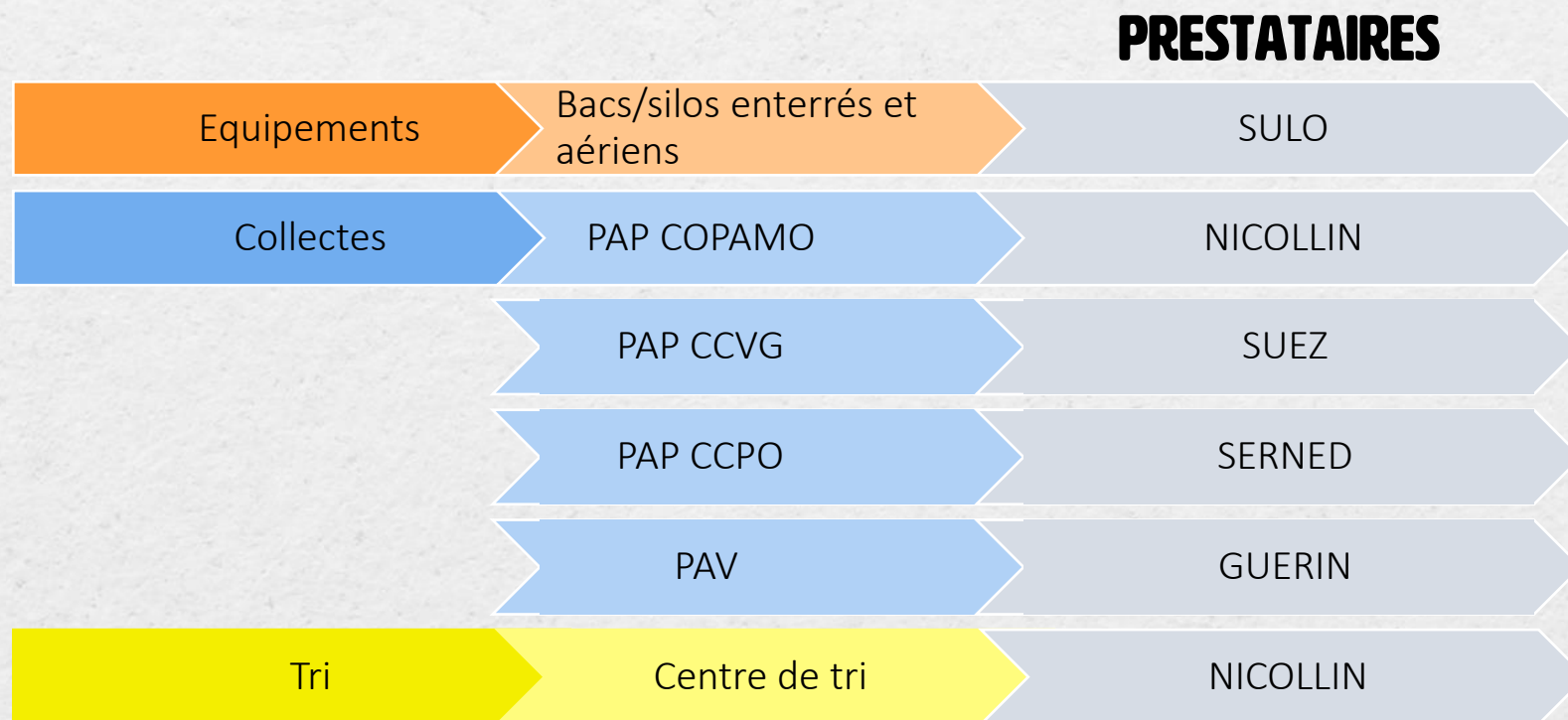
14,00 tonnes



77,16 tonnes

Le GNV a un impact nul sur les émissions de GES

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES



PAP: Porte à Porte

PAV: Points d'Apport Volontaire



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

DÉCHETS	REPRENEURS
Papiers	Norske GOLBEY
Aluminium	Affimet
Acier	Arcelor Mittal
Plastique	Valorplast
Verre	Ol Manufacturing
Cartons	Revipac



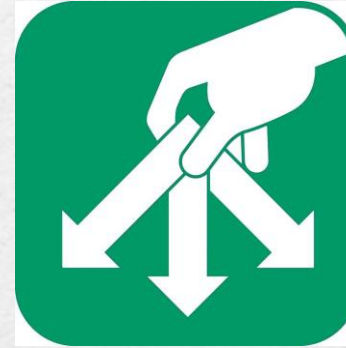
4. ■ EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

LES DÉCHETS COLLECTÉS :

Déchetteries exploitées par deux prestataires

- 18 616 T de déchets déposés en 2023 soit 206,5 Kg/hab du SITOM.
- -0,56% /2022
- Les matériaux sont triés et valorisés/enfouis
- 220 Kg/hab en France (Ademe 2021)
- 25,8 tonnes d'articles de sport et de loisir
- 12,5 tonnes d'articles de bricolage et de jardinage



Les recettes reviennent aux prestataires exploitant les déchetteries sauf pour les déchets présentant une filière Responsabilité Elargie du Producteur : cartons, meubles....

DE NOUVELLES FILIÈRES DE COLLECTE EN DÉCHETTERIES:

Plastiques rigides : 230 tonnes en 1 an

Palettes: 482 en 1 an , soit 7,1 Tonnes

Polystyrène : 10,93 tonnes en 1 an

Laine de verre : 4,64 tonnes en 1 an

Objectif : valoriser plus et enfouir moins



EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

LE DEVENIR DES DÉCHETS EN DÉCHETTERIE :

Le déchet

Son traitement

Sa nouvelle vie



Déchets verts → Broyage puis compostage (« Racine » Mornant, compostière des Monts du Lyonnais)

→ Terreau et épandage agricole



Gravats → Concassage

→ Matériaux de remblaiement pour les routes ou sous-couche dans les centres d'enfouissement techniques des déchets



Encombrants → Valorisation d'une partie (environ 10%) et Enfouissement du reste dans un centre d'enfouissement (Satolas)

→



D3E → Démantèlement, dépollution (centre D3E de Feyzin) et recyclage

→ Nouveaux objets



Bois → Broyage puis recyclage

→ Panneaux agglomérés ou combustible pour des chaufferies



Ferraille → Refondue dans des industries de sidérurgie

→ Nouveaux objets



Cartons → Recyclé en pâte à papier

→ Essuie-mains, papier cadeau et autres cartons



Plâtre → Tri puis broyage

→ Nouvelles plaques de plâtre



Déchets Diffus Spéciaux → Broyage puis incinération dans une unité d'incinération spécialisée

→ Valorisation (énergétique ou de matière)



Huile minérale → Incinération dans une unité d'incinération spécialisée

→ Valorisation énergétique



Huile végétale → Transformation en biodiesel

→ Valorisation matière

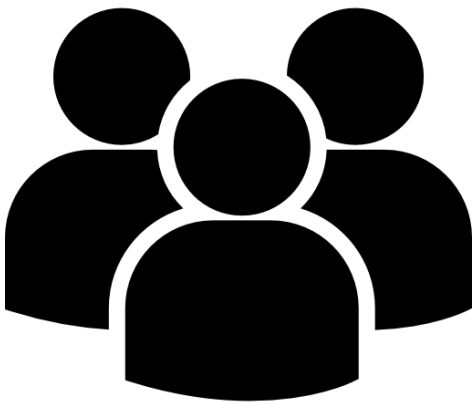
EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

TONNAGES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE PAR LES EXPLOITANTS:

Type de déchets	Tonnage 2022	Kg/hab. en 2022	Tonnage 2023	Kg/hab. en 2023	Evolution kg/hab/an 2022/2023
Déchets verts	5 435,35	61,10	5 865,160	65,074	+ 3,97
Gravats	4 752,798	53,42	4 482,920	49,738	- 3,682
Encombrants	2 243,940	25,22	2 149,000	23,843	- 1,377
Eco Mobilier	1 819,330	20,45	1 597,160	17,720	- 2,73
Bois	1 512,790	17,00	1 421,160	15,768	- 1,232
Cartons	1 020,489	11,47	936,230	10,387	- 1,083
Ferrailles	638,800	7,18	630,600	6,996	- 0,184
D3E	605,915	6,81	612,298	6,793	- 0,017
Plâtre	430,300	4,84	394,880	4,381	- 0,459
Plastique rigide	/	/	229,250	2,544	+2,544
ECO DDS	88,015	0,99	80,93	0,895	- 0,095

EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

SUITE :

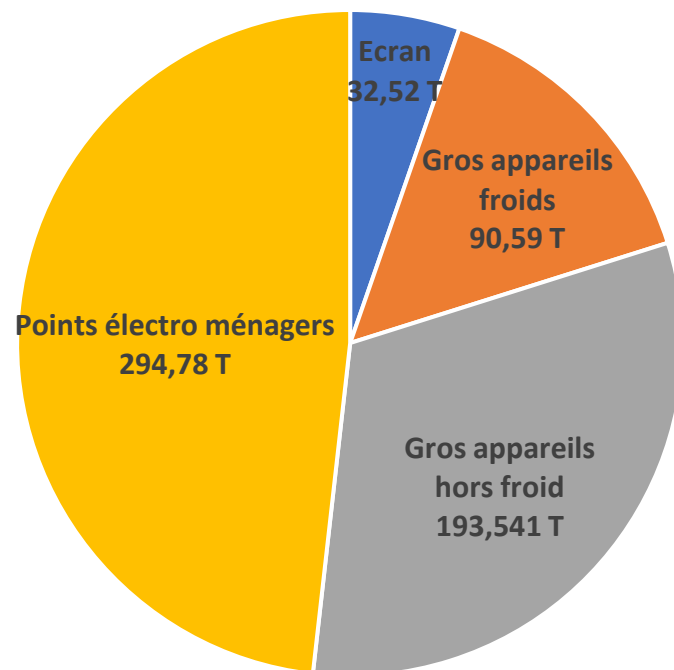


90 131 habitants en 2023

Type de déchets	Tonnage 2022	Kg/hab./an 2022	Tonnage 2023	Kg/hab. en 2023	Evolution Kg/hab/an 2022/2023
Fenêtres	61,098	0,67	52,123	0,578	- 0,092
Pneus	46,16	0,52	43,600	0,484	- 0,036
Huile Minérales	19,21	0,22	30,025	0,333	+ 0,113
Capsules Nespresso	13,58	0,15	5,367	0,060	- 0,09
Piles	9,13	0,10	8,405	0,093	- 0,007
DDS	4,68	0,05	18,293	0,203	+ 0,153
Ampoules-néons	3,88	0,04	3,855	0,043	- 0,02
ASL	2,28	0,02	25,770	0,286	+ 0,266
Huile végétales	2,62	0,03	6,282	0,070	+ 0,04
ABJ	1,11	0,01	12,500	0,139	+ 0,129
Cartouches	1,76	0,02	0,916	0,010	- 0,01
TOTAL	18 723	210	18 617,661	206,559	-3,899

EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

Répartition des D3E en 2023



BILAN DES D3E :

- 611,434 tonnes de D3E collectés en 2023 soit:
 - 606 T collectées en 2023
 - 204 254 appareils et 39 154 lampes
 - 1 467 T de CO₂ économisé
 - 5 638 T de matières premières économisées

Evolution de la collecte des D3E en kg/hab



Moyenne nationale : 12,2 Kg/hab.

Moyenne Régionale: 12,9 Kg/hab.

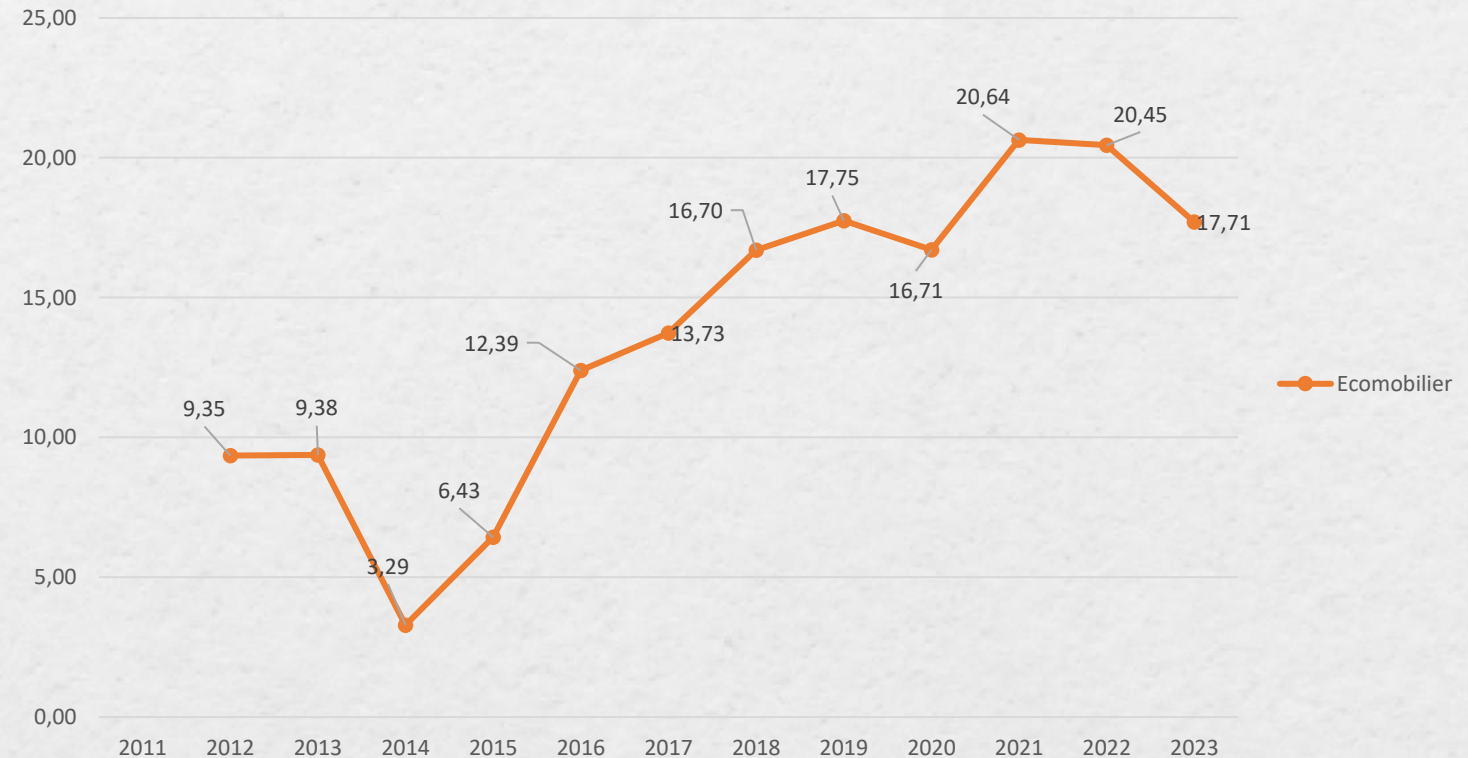
Moyenne départementale: 9,2 Kg/hab.

EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

BILAN DES DEA:

- EcoMobilier prend en charge 100% des coûts de collecte et d'enlèvement des DEA et le traitement est sous la responsabilité opérationnelle
- 17,71 Kg/hab/an collectés soit 1 597 tonnes en 2023
- Contre 1 819 tonnes en 2022

Evolution de la collecte écomobilier en kg/hab



EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

FRÉQUENTATIONS 2023 DES DÉCHETTERIES DU SITOM SUD RHÔNE

	TOTAL
BRIGNAIS	55 803
CHAPONOST	25 978
Total CCVG	81 781
MORNANT	109 437
ST DIDIER	14 107
ST LAURENT	32 345
Total COPAMO	155 979
TERNAY (Horanet sur 6 mois)	32 323
SSO	98 943
SEREZIN	13 137
Total CCPO	144 403
TOTAL SITOM SUD RHONE	382 163

EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

EXPLOITATION DEPUIS 01/01/2020

- Déchetteries de la COPAMO : SUEZ
- Déchetteries de la CCPO et CCVG : SERNED

Déchets	Repreneurs
D3E et Ampoules	Ecosystem
Cartouches	Collectors
DDS	Eco DDS
Mobiliers	Eco-combilier
Capsules café	Nespresso
Piles	Corepile
Pneus	Alliapur
Articles de sport	Ecosystem
Articles de jardinage thermique	Ecosystem



5.

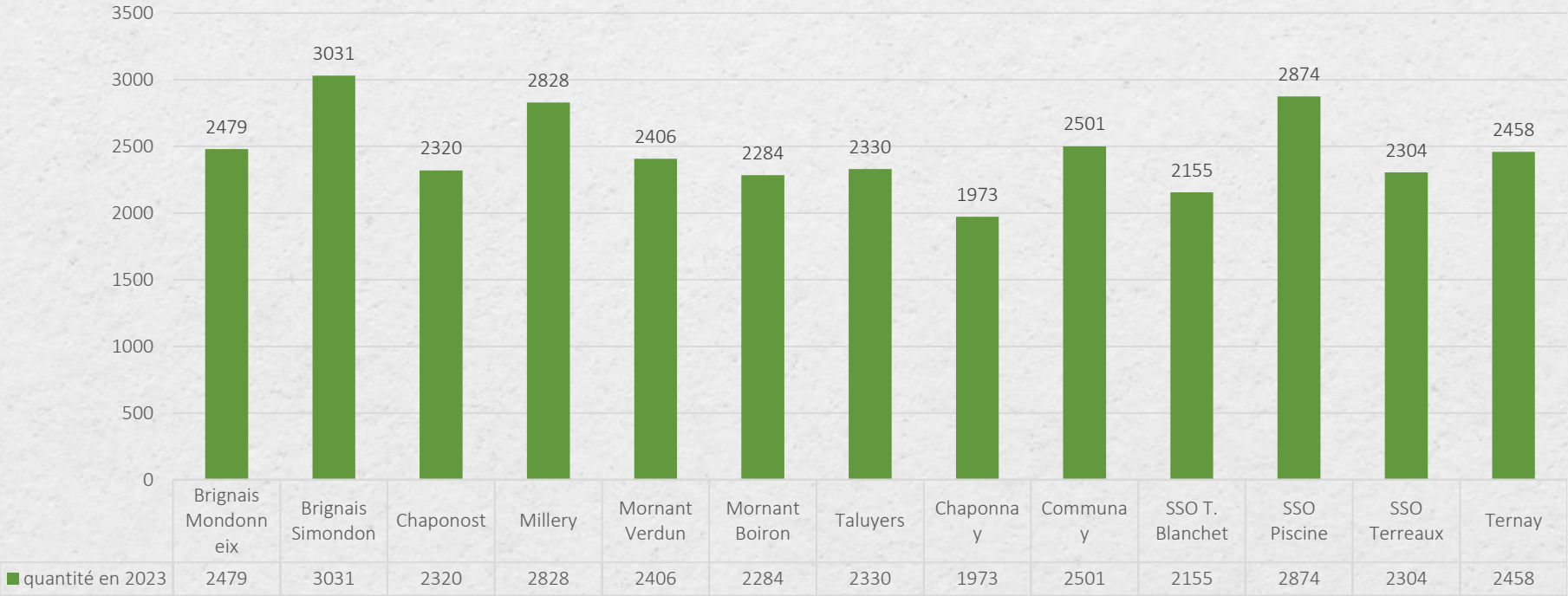
**COLLECTE DES
BIODÉCHETS
(ABRI-BACS)**

COLLECTE DES BIODÉCHETS (ABRI-BACS)

32 T collectées en 2023

- Soit 29 kg/habitant inscrit

QUANTITÉ DE BIODÉCHETS COLLECTÉS SUR LE SITOM EN 2023



COLLECTE DES BIODÉCHETS (ABRI-BACS)

COLLECTE ET VALORISATION DES BIODÉCHETS

Collecte hebdomadaire des bacs via le prestataire ECOVALIM

Mise en place systématique d'un bac propre et désinfecté



Pré-tri & homogénéisation des biodéchets chez Ecovalim

À Vourles



Méthanisation des biodéchets via l'installation METHA'MOLY

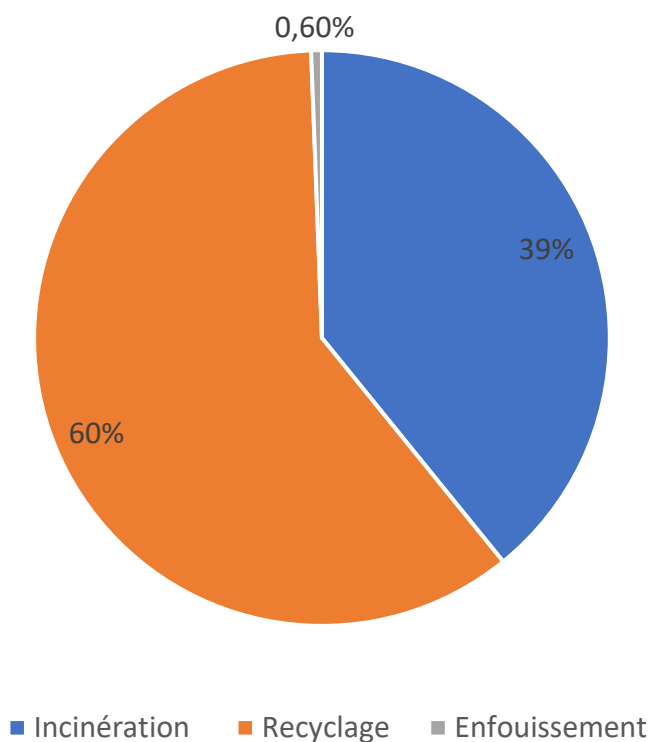
À Saint Symphorien Sur Coise

Environ 4 857 m3 de biogaz produits + 9 811kg d'amendement avec retour au sol

6. BILAN DES FLUX

BILAN DES FLUX

Traitement des déchets collectés par le SITOM



LE TRAITEMENT DES DÉCHETS (OMR, CS ET DÉCHETTERIES) :

Communauté de Communes	Tonnage
CCPO	12 227 T
CCVG	15 143 T
COPAMO	13 534 T
Biodéchets	32 T
TOTAL	40 936 T



99 % des déchets sont valorisés au SITOM



76 % des déchets sont valorisés en AURA en 2019

En 2023 la TGAP est de 12 € par tonne incinérée et de 54 € par tonne enfouie
L'incinérateur de Gerland est le 3eme réseau de chaleur français avec 45 000 logements chauffés et de la production de gaz et d'électricité (60 000 MW/h)

BILAN DES FLUX

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS :

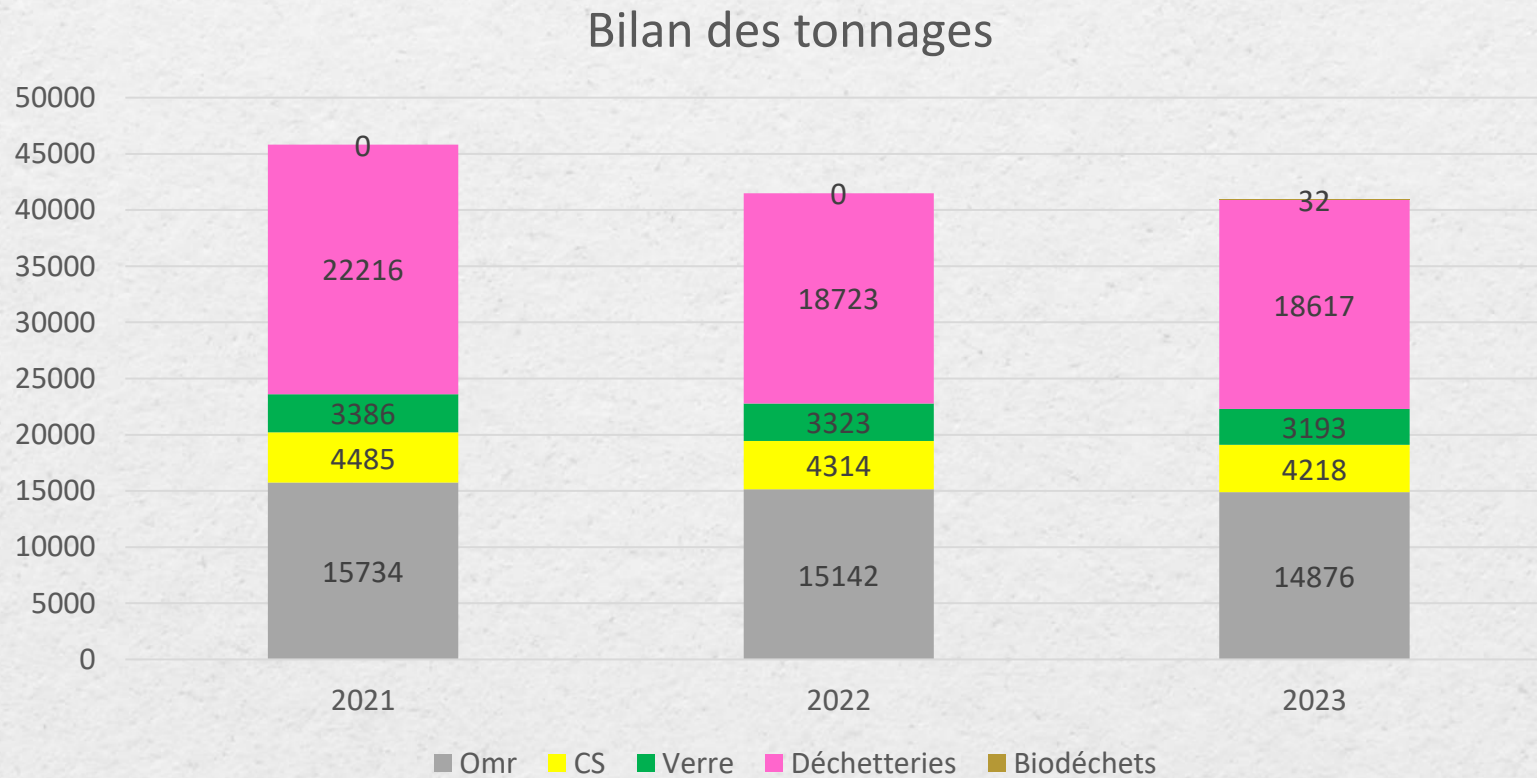
1 HABITANT A PRODUIT EN 2023 : 478,2 KG DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

	2021		2022		2023		% de répartition	Evolution kg/hab. 2021- 2023
	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.		
Population	87950		88963		90 131			
OMr	15743	179	15142	170	14 876	165	36,48%	-8,29%
CS	4485	51	4314	49	4218	46,8	10,40%	-8,24%
Biodéchets (abri- bac)	0	0	30	29 (kg/hab.inscrit)	32	29	0,07%	
Verre	3386	39	3323	37	3 193	35,4	8,01%	-7,98%
Dies	22216	253	18723	210	18617	206	45,04%	-18,23%
TOTAL	45830	521	41532	496	40 936	478,2	100%	

En 2022 : 466,3 Kg/hab. de déchets collectés et traités par le SITOM
En 2021 : 557 Kg/hab en AURA
En 2021 : 614 Kg/hab en France

BILAN DES FLUX

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS :



En 2022 : 256,35kg/hab. d'OMA collectées et traitées par le SITOM

En 2018 : 318 Kg/hab. en AURA

7



BILAN LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

OBJECTIF DE LA PRÉVENTION :

- Donner de la visibilité à la prévention des déchets
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Encourager la gestion séparée des biodéchets
- Augmenter la durée de vie des produits
- Développer la consommation responsable

LE PLPDMA :

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Adopté le 06 février 2020

7 axes d'actions

- Exemplarité des services publics en matière de prévention des déchets
- Sensibiliser et donner de la visibilité à la prévention des déchets
- Inciter à la prévention en utilisant des instruments économiques
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Encourager la gestion séparée des biodéchets
- Augmenter la durée de vie des produits
- Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable



Faits marquants en image de la prévention en 2023
Réemploi de Vélos avec la Clavette

Exemple de Mornant

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LUTTER CONTRE LES GASPILLAGES

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Le SITOM réalise des diagnostics déchets à la demande des entreprises, commerces, des cantines, des écoles, des EHPAD...

10 diagnostics réalisés en 2023 pour améliorer le tri et la réduction des déchets, sur demande des structures.

-> actions correctives mises en place ensuite.

Exemples :

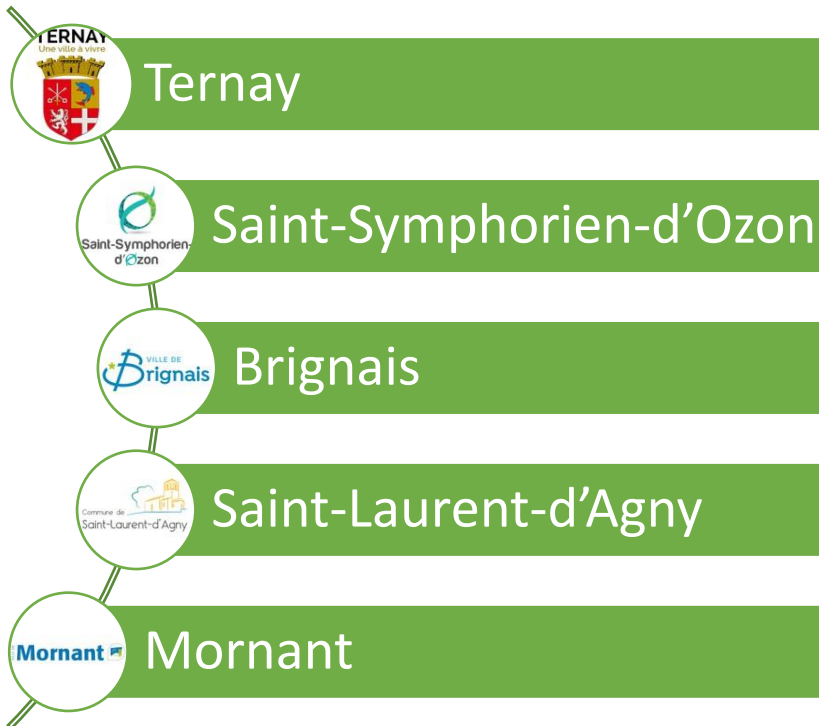
- ✓ Boulangerie : Cocotte (Montagny), le vieux pétrin (St Andéol le Château)
- ✓ MAS + EHPAD : Mas soleil (Soucieu), centre médical Germaine Revel (Chabanière), EHPAD la Christinière (Taluyers)
- ✓ Restaurant : l'Inattendu (Beauvallon)
- ✓ Entreprise : Arocaly, Engis (Brignais)

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Lutter contre les gaspillages

- Favoriser le réemploi

5 zones réemploi en déchetteries:



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Bilan des collectes :

Total : 340 Kg de dons de petits objets divers et de livres.

Vélos : 2,7 tonnes

Jouets : 401 soit 403 kg

Palettes : 482 en 1 an soit 7,1 Tonnes
évitées

Textiles : 397,854 tonnes
5,35 kg/hab

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

→ Encourager la gestion séparée des biodéchets

Collecte des biodéchets

- Près de 50 établissements : EHPAD, lycées, cantines scolaires, superettes, entreprise, restaurant...
- Prestataire de collecte
 - 162,50 tonnes de biodéchets



Centre de méthanisation à Méthamoly



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

FOURNITURE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS AUX HABITANTS DU SITOM



LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

→ Encourager la gestion séparée des biodéchets

La mise en application de l'obligation du tri à la source des Biodéchets au 1^{er} janvier 2024 a généré une augmentation des achats de composteurs par les habitants en 2023

	Nombre de composteurs Individuels commandés au SITOM/an
2015	171
2016	220
2017	234
2018	277
2019	684
2020	550
2021	859
2022	304
2023	994
TOTAL	4 299

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

→ Encourager la gestion séparée des biodéchets

Achats de composteurs individuels:

Type de composteurs	Prix d'achat sans aide du SITOM
composteur 300 l	74,22 €
composteur 600 l	89,69 €

- Aide de 20€ du SITOM sur le prix de base d'un composteur depuis 2019 sur la CCPO et CCVG
- Aide de 25 à 35 € du SITOM sur le prix de base d'un composteur sur COPAMO (territoire en apport volontaire)
- Aide supplémentaire variable des différentes mairies : quand les mairies aident en plus du SITOM les commandes des habitants sont très importantes

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

→ Encourager la gestion séparée des biodéchets

Vente de composteurs individuels

Communauté de communes	Nombre de composteurs vendus
CCVG	350
CCPO	324
COPAMO	320
Total	994

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

→ Encourager la gestion séparée des biodéchets par compostage collectif

Nouveaux composteurs collectifs :

Exemple :

- Résidence des Arcades à Brignais



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

→ Encourager la gestion séparée des biodéchets

Poursuite du déploiement de bornes de collecte séparée des biodéchets en apport volontaire dans le cadre du 2^{ème} appel à projet avec ADEME (2023-2025) avec un volet bornes de collecte et un volet compostage collectif (sites en résidence et communaux)



- Réponse à l'appel à projet ADEME : subvention à 50% du coût d'investissement
- Ajout de 15 nouvelles bornes en septembre 2023, aux 13 bornes existantes Positionnement en centre-ville dense du territoire en 2023, puis 15 autres prévues en 2024
- Mise en place d'un marché biodéchets pour maîtriser les coûts
- Ramassage une fois par semaine par une société locale
- Méthanisation des biodéchets à Méthamoly à Saint-Symphorien-Sur-Coise
- Mise en service des collectes sur les 15 nouvelles bornes entre décembre 2023 et mars 2024

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

DÉPLOIEMENT DU PROJET BIODÉCHETS 2023-2025

La deuxième phase vient de débuter par l'installation de :

- 15 nouvelles bornes posées le 25/9 sur les communes de Soucieu, St Laurent d'Agnay, St Symphorien, Marennes, Simandres, Sérézin, Brignais, Vourles, Millery, Montagny, Chaponost : pour accéder à ces bornes, les pré-inscriptions sont ouvertes aux foyers sans espace vert ou ayant moins de 50 m², la collecte de ces nouvelles bornes débutera avant fin 2023
- Composteurs collectifs dans les centres villes des communes de moins de 1 500 habitants (Saint André la Côte, Rontalon...) d'ici fin 2023
- Le 3^{ème} composteur collectif du sitom a été installé jeudi 16/11 dans le cœur de ville de Saint Didier Sous Riverie– Chabanière. Encore des kilos de biodéchets détournés des OMR par les habitants de Chabanière, conformément à la réglementation de la loi AGEC



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

→ Collecte séparée des biodéchets en apport volontaire

- 32 tonnes de biodéchets collectés sur les abri bacs en service en 2023
 - 27,6 kg/foyer pour l'année 2023
 - 29 kg/participants

ATTENTION :

On note une nette tendance à la baisse des dépôts de biodéchets sur les bornes installés à partir d'Août 2023 : effet inflation, générant une réduction du gaspillage alimentaire

1 tonne de biodéchets collectés = 11 m³ de gaz + 300 kg de compost produits.



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LUTTER CONTRE LES GASPILLAGES

→ Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable

Animations sur les Déchets d'équipements électrique et électronique (D3E) :

12 animations réalisées durant la SEDD par les agents du Sitom

Collecte de fournitures scolaires sur la CCPO :

2m3 collectés pendant l'été 2023 par Emmaüs Mornant

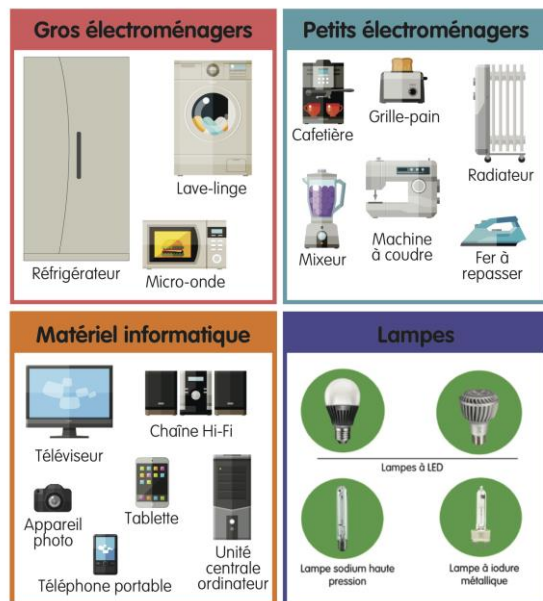


LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LUTTER CONTRE LES GASPILLAGES

→ Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable

Aidez-nous à recycler
les DEEE en déchèterie !



SENSIBILISER

Au total, 1 860 enfants sensibilisés par les agents du Sitom en 2023

Interventions de sensibilisation dans les écoles

Type de sensibilisation	Nombre de classes sensibilisées	Nombre d'enfants sensibilisés
Animations tri + Réduction des déchets	50 animations	1 860
D3E	12 animations	

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2023

12 Animations scolaires sur les Déchets électriques et électroniques dans les classes des communes du SITOM ayant fait la demande.

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

COLLECTE DE DÉCHETS SPÉCIFIQUES IMPORTANTS

Piles :

- 8,40 T de piles et petites batteries usagées collectées en 2023
 - soit 0,09 kg/hab

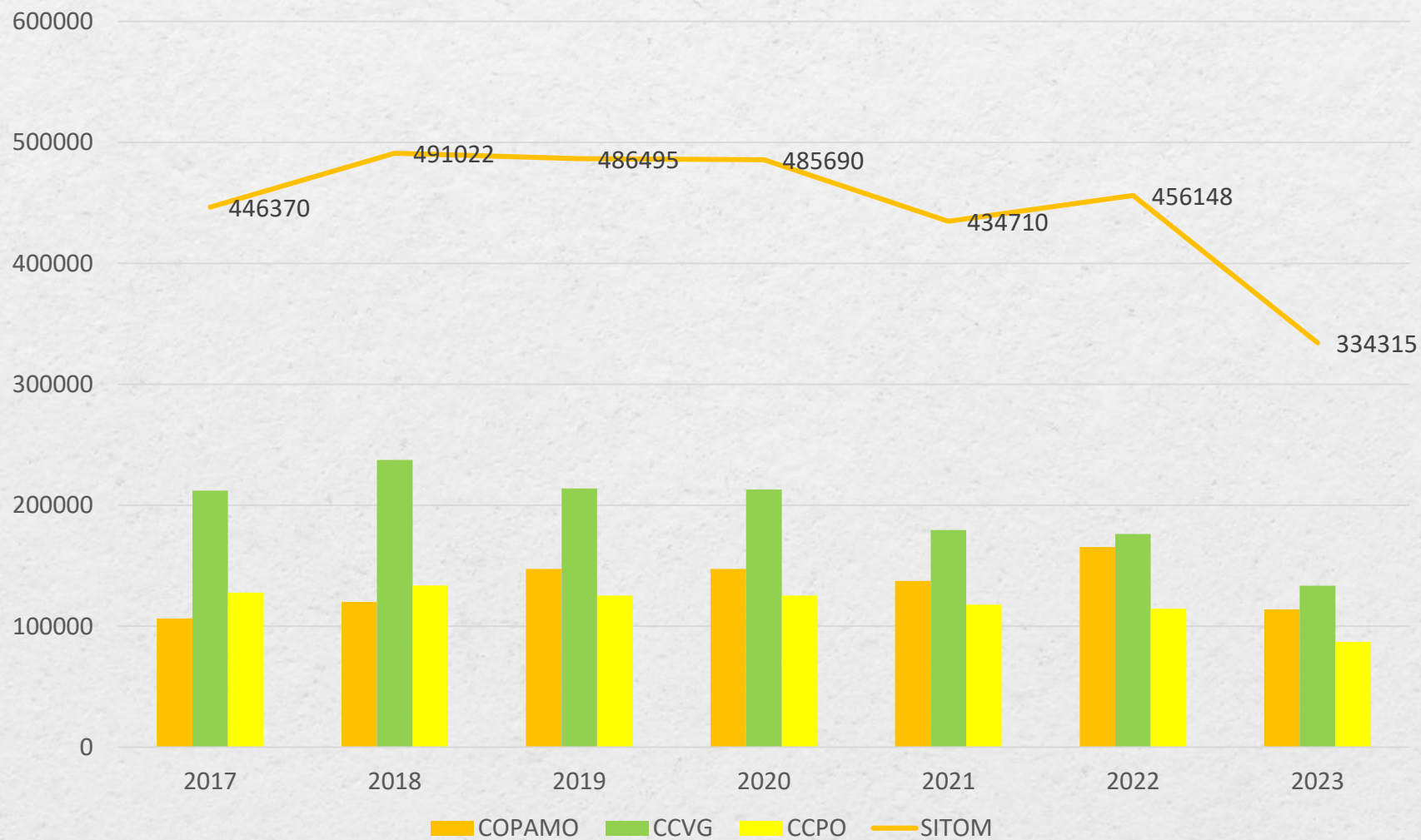
Le Relais :

- 96 silos le Relais
- 397 T de vêtements, chaussures collectés en 2022
 - soit 4,47 kg/hab
 - -7,24% par rapport à 2021

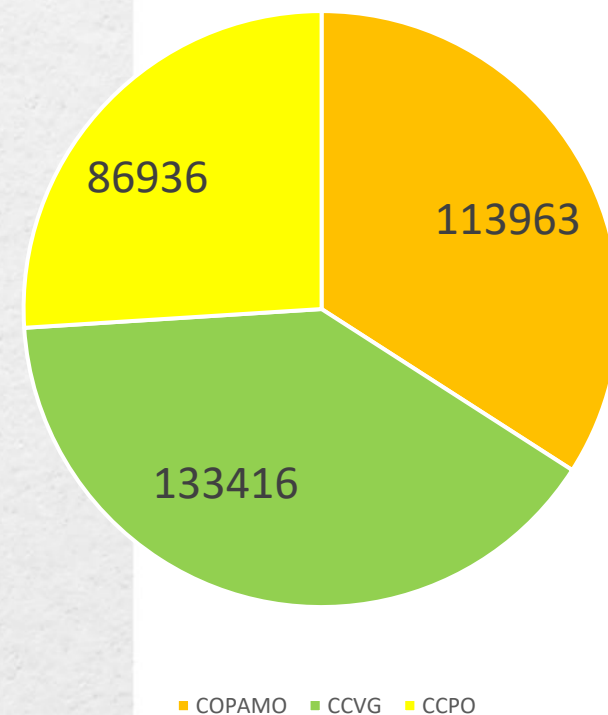


LE RELAIS :

Evolution de la collecte des textiles via le Relais en kg



Répartition des tonnages textiles collectés via le Relais en 2023 en kg



PROJETS DE CRÉATION DES DÉCHÈTERIES :

- Avancées dans les disponibilités foncières pour les déchetteries du SITOM sur la CCVG et la COPAMO
- Déchetteries professionnelles – compétences économiques communautaires
 - Sensibilisation des élus des Communautés de Communes
 - Sur la COPAMO, la déchetterie Pro DMS à Taluyers est en service
 - Sur la CCPO, la déchetterie Pro sur l'ancien site de la déchetterie de St Symphorien d'Ozon est exploitée par SERFIM depuis octobre 2022 dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public
 - Sur la CCVG, les élus de la communauté de communes sont en charge de ce dossier.

8



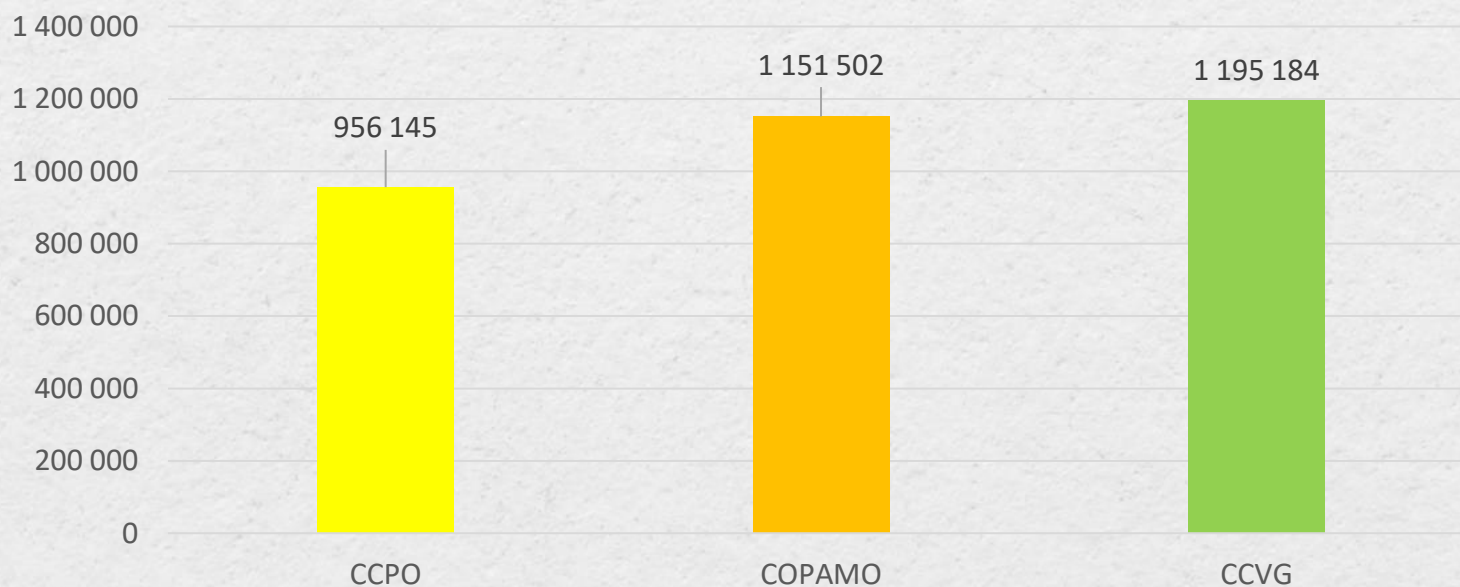
CONTINUITÉ DE LA MAITRISE DES COUTS

CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES OMR

Coût moyen de 36,64 € TTC/habitant en 2023 - 36,00 € TTC/habitant en 2022

Répartition du coût de la collecte et de l'incinération des
OMR (PAP et PAV) par communauté de communes
3 302 831 € en 2023 / 3 202 712€ en 2022



CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

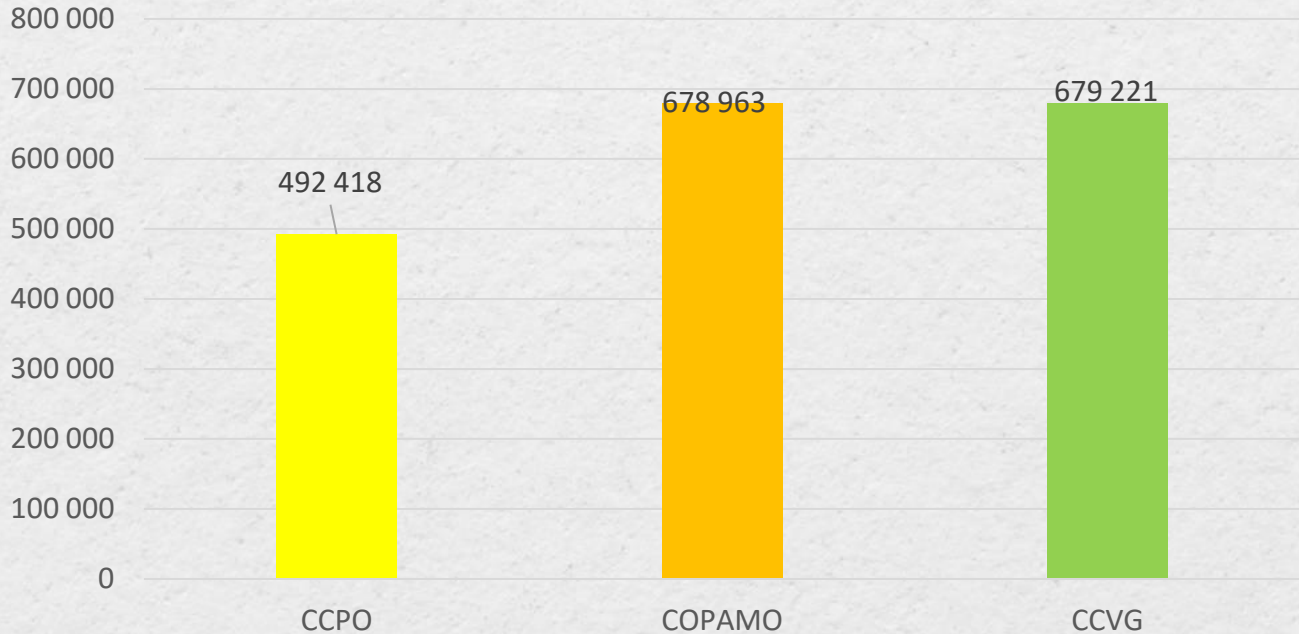
COÛT DE LA COLLECTE ET DU TRANSPORT DES OMR EN PAP:

Coût moyen de 135,38 € TTC/ tonne et 22,22 € TTC/ Habitant en 2023

Coût moyen de 122,39 € TTC/ tonne et 20,83 € TTC/ Habitant en 2022

Répartition du coût de la collecte des OMR en PAP

1 850 602 € en 2023 / 1 763 459 € en 2022



Dont détail des
demandes spécifiques
des communes

CCPO	21 948€(*)
COPAMO	0 €
CCVG	218 577€(***)

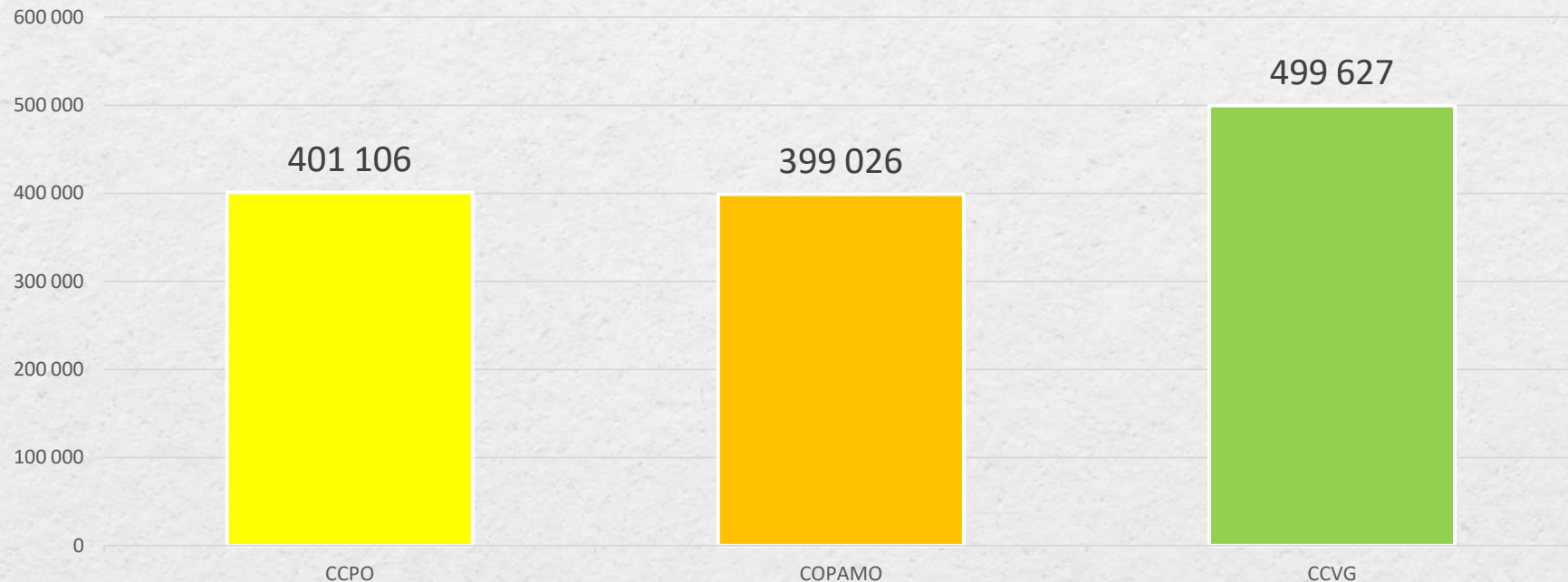
prises en charge par les communes :

(*) collecte d'impasses en micro-bennes,
(***) collecte en C2 de Brignais, collecte des impasses

CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DE L'INCINÉRATION DES OMR

Répartition du coût de l'incinération des OMR
1 299 759 € TTC en 2023 / 1 349 423 € TTC en 2022



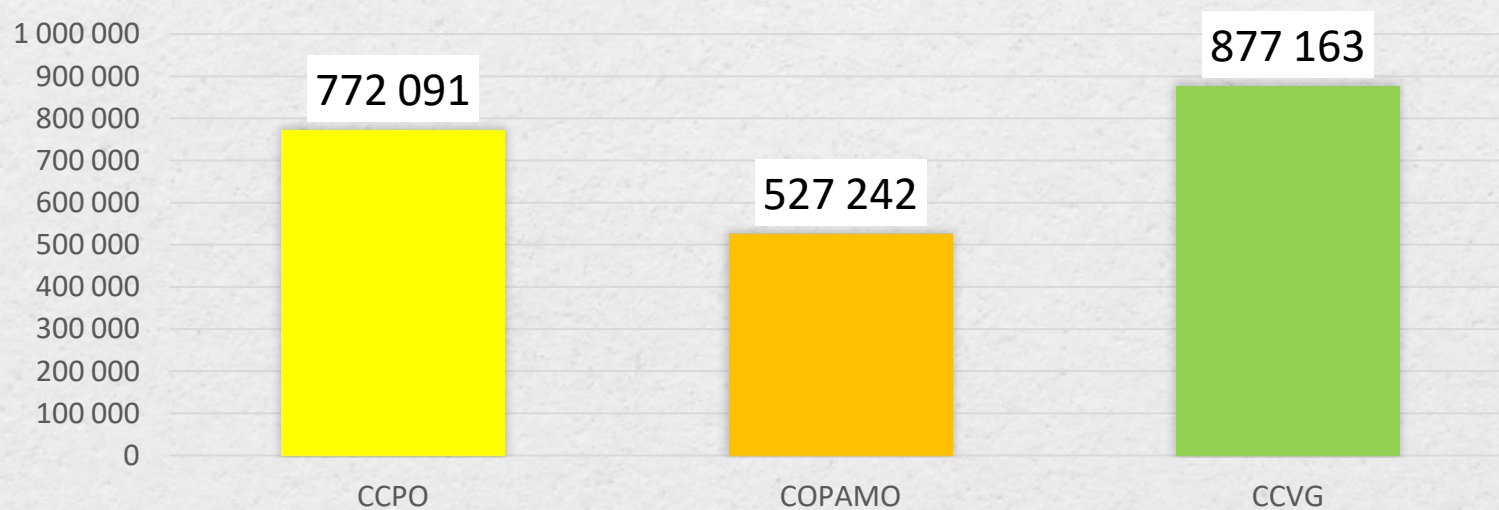
- Coût de 87,85 € TTC/ tonne et 14,42 € TTC / Habitant en 2023
- Coût de 89,12 € TTC/ tonne et 15,17 € TTC / Habitant en 2022

CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DE LA GESTION DES DÉCHETS RECYCLABLES : COLLECTE ET TRI

- Coût moyen 24,15 € TTC / Habitant en 2023
- Coût moyen 23,02 € TTC / Habitant en 2022

**RÉPARTITION PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU COÛT
TOTAL DE LA CS (COLLECTE ET TRI PAP + PAV)
2 176 497 € TTC EN 2023 / 2 047 584 € TTC EN 2022**



CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DE LA GESTION DES RECYCLABLES

- Coût de 24,15 € TTC / Habitant en 2023
- Coût de 23,02 € TTC / Habitant en 2022

Répartition des coûts totaux : 2 176 497 € en 2023

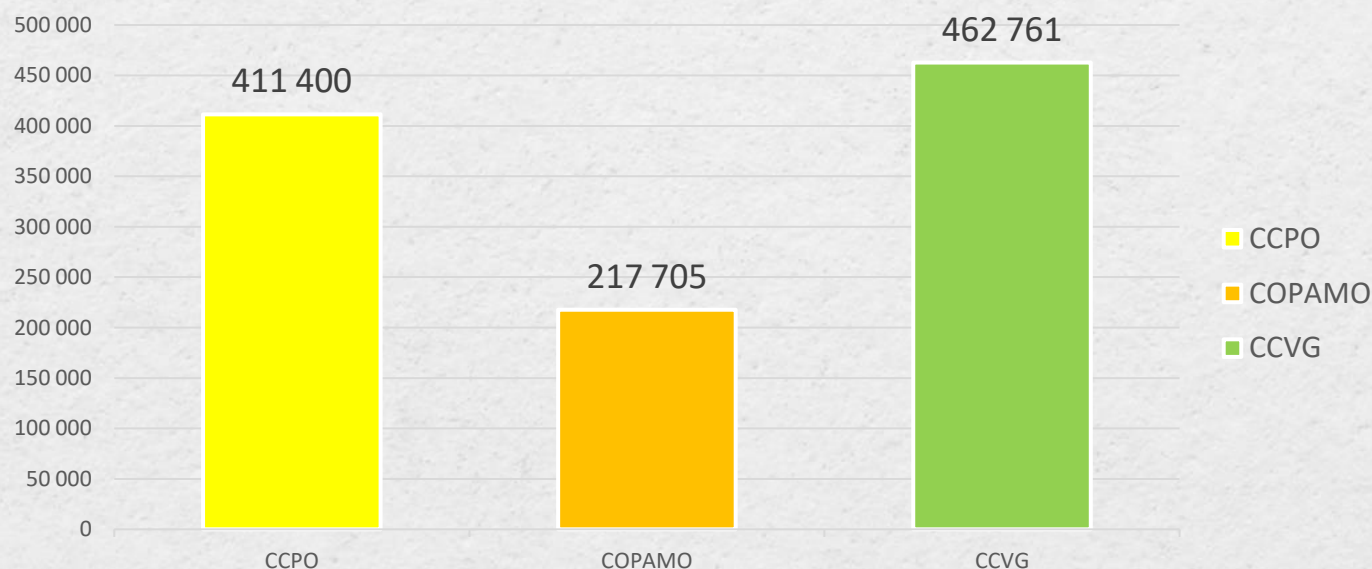


CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COUT DÉTAILLÉ DE LA COLLECTE SÉLECTIVE PAP + PAV

- Coût de 7,09 € TTC / Habitant en PAP en 2023 – 6,76 € TTC / Habitant en PAP en 2022
- Coût de 5,02 € TTC / Habitant en PAV en 2023 – 4,32 € TTC / Habitant en 2022

Coût de la collecte sélective par communauté de communes
1 091 865 € TTC en 2023 / 986 013 € TTC en 2022

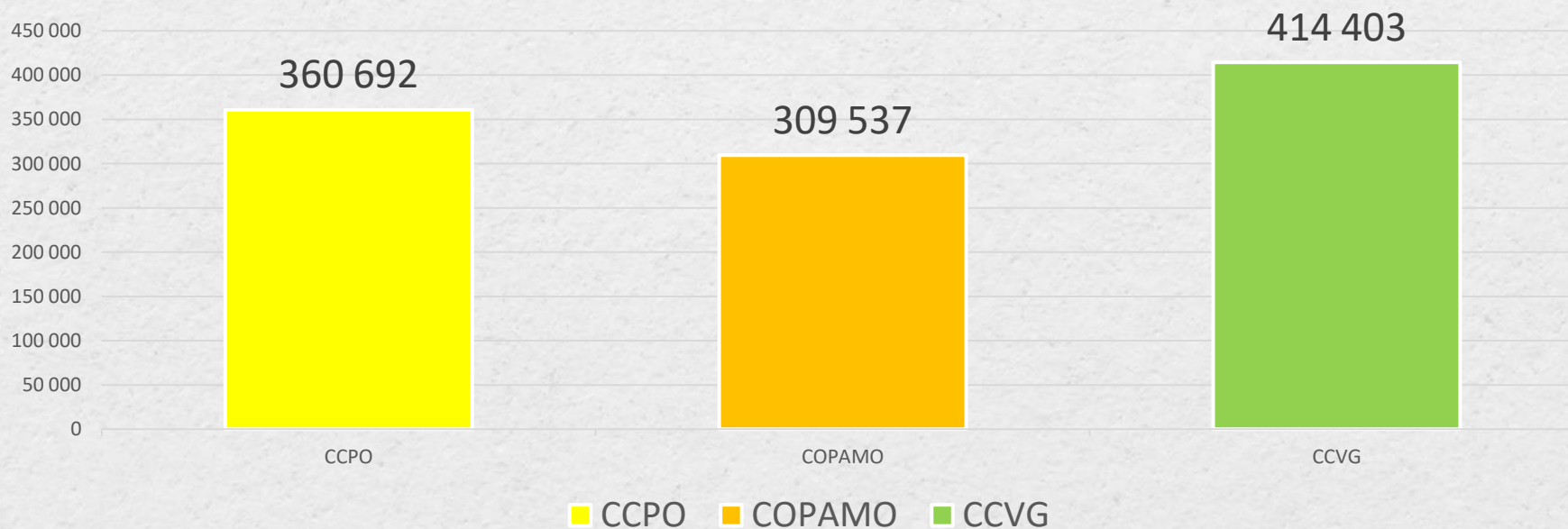


CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DÉTAILLÉ DU TRI

- Coût de 12,03 € TTC / Habitant en 2023 ; Coût de 11,93 € TTC / Habitant en 2022

Répartition du coût du tri par communauté de communes (1 084 632 € TTC en 2023 / 1 061 571 € TTC en 2022)

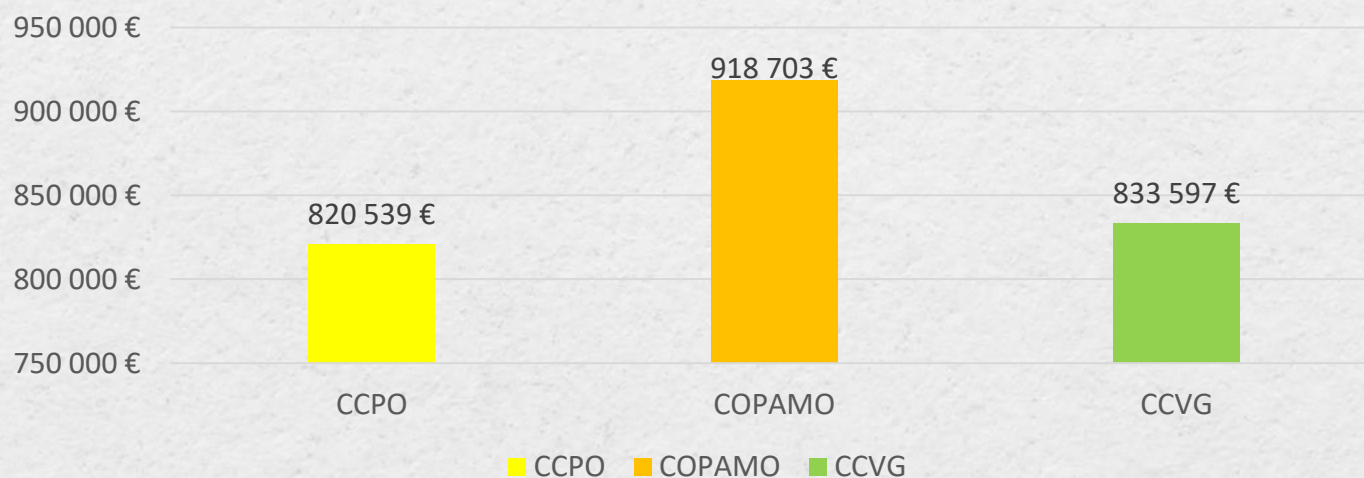


CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DE L'EXPLOITATION DES DÉCHETTERIES

- 2 572 839 € en 2023 (2 401 698 € en 2022)
- Coût de 28,55 € TTC / Habitant en 2023 - Coût de 27,00 € TTC / Habitant en 2022

Coût des déchetteries par communauté de communes

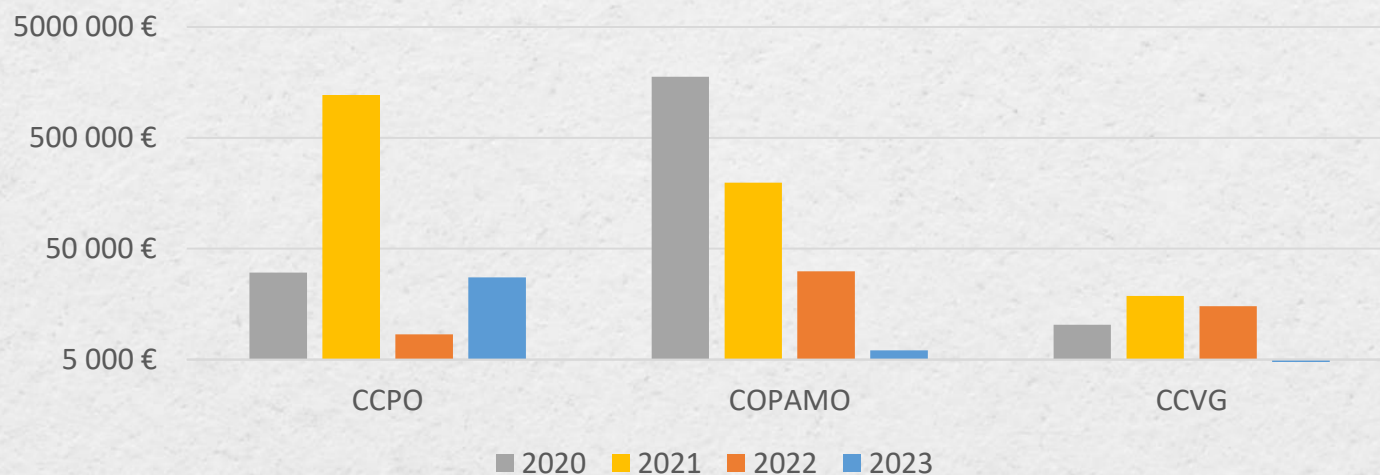


CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

RÉPARTITION DES FRAIS ENGAGÉS POUR LES DÉCHETTERIES

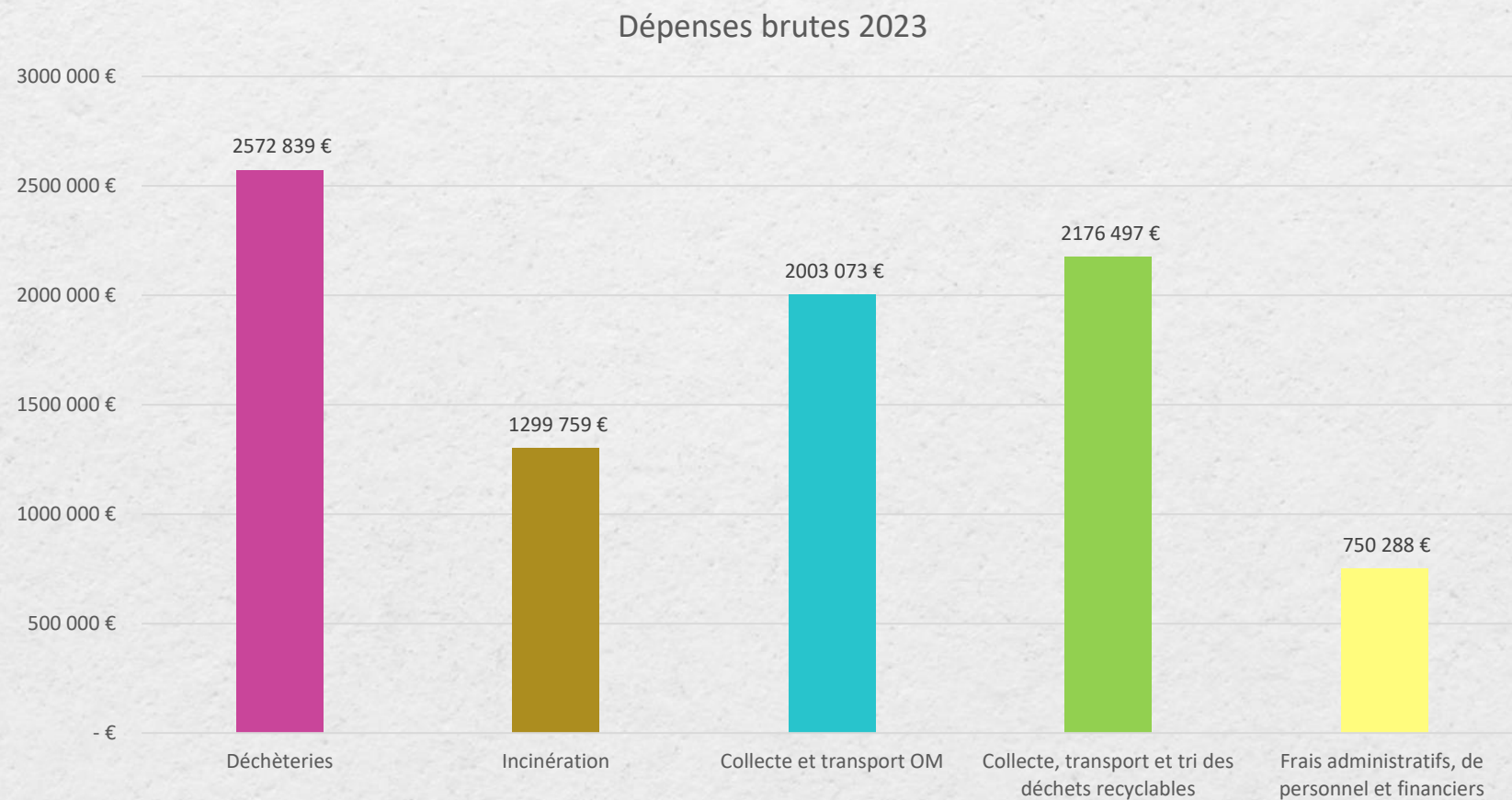
- 34 069 € en 2023 (54 790 € en 2022) / Coût de 0,38 € / Habitant en 2023

Investissements TTC 2020 - 2023



CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

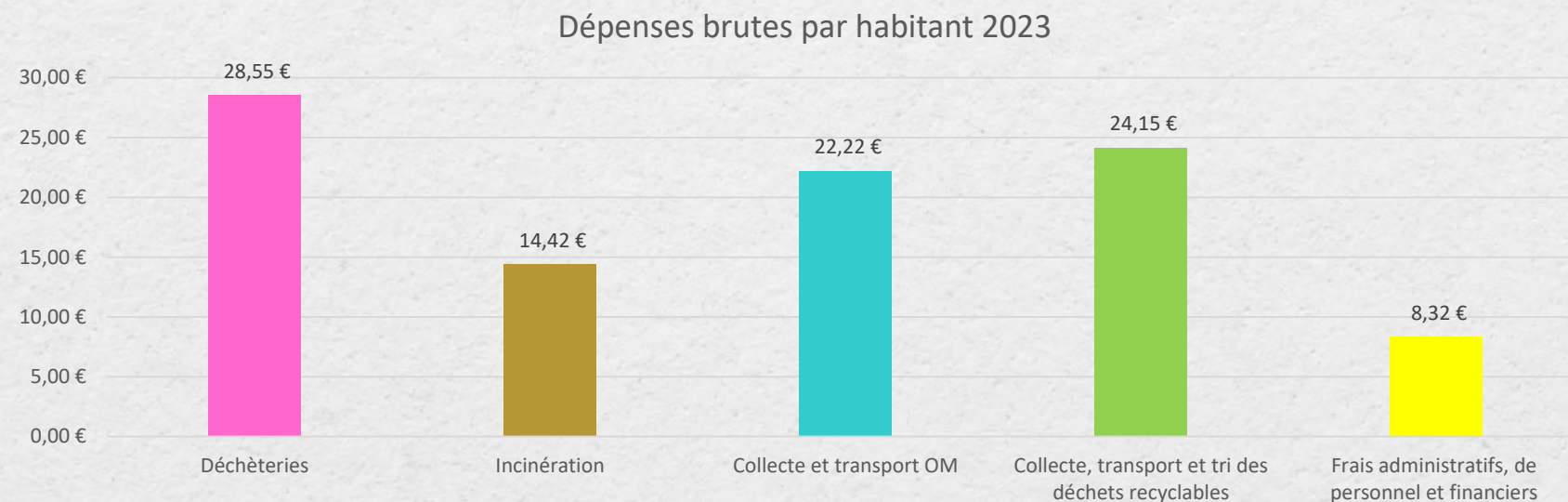
Dépenses brutes : 8 772 193 € TTC en 2023 / 8 250 229 € TTC en 2022



CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

DÉPENSES BRUTES PAR HABITANT :

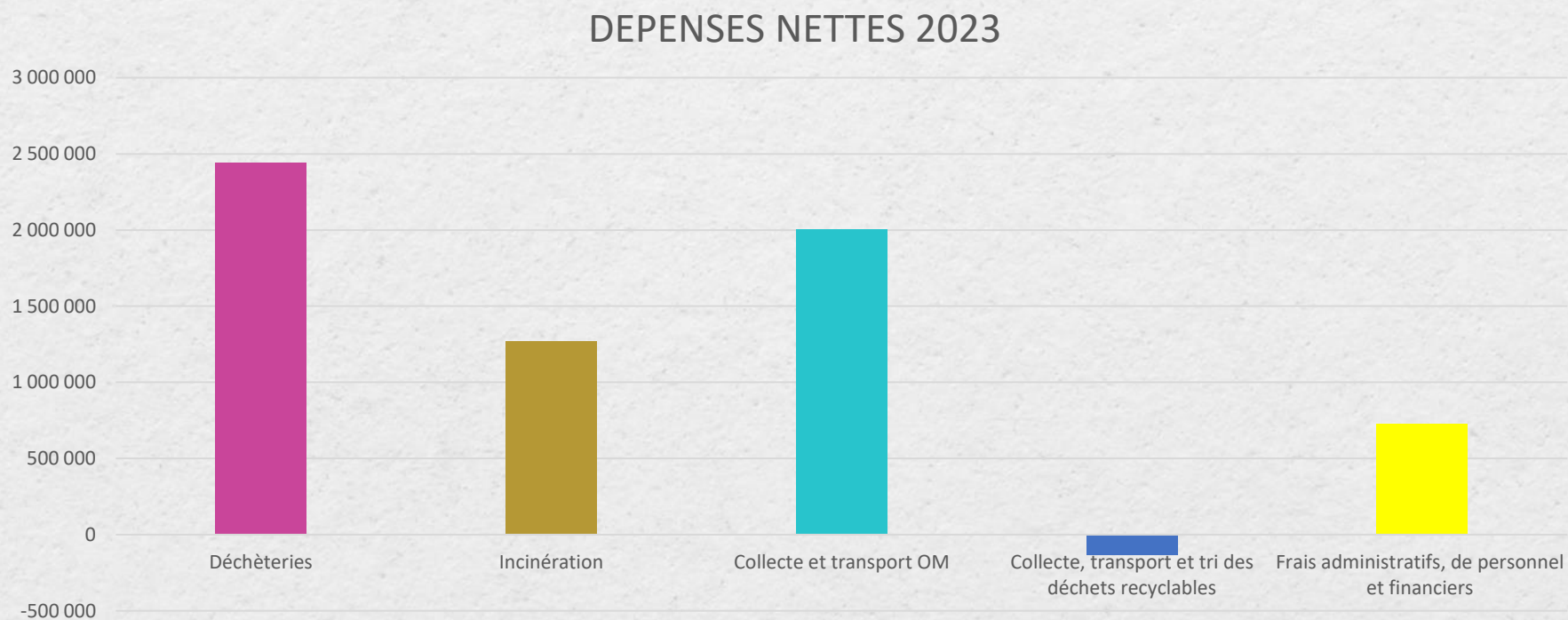
97,33 €/hab. en 2023 - 92,74 €/hab. en 2022



CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

Dépenses nettes : 6 312 284 € TTC en 2023 - 6 160 274 € TTC en 2022

La collecte et tri ressortent en négatif car CITEO a versé en 2023 de nombreux reliquats des années passées

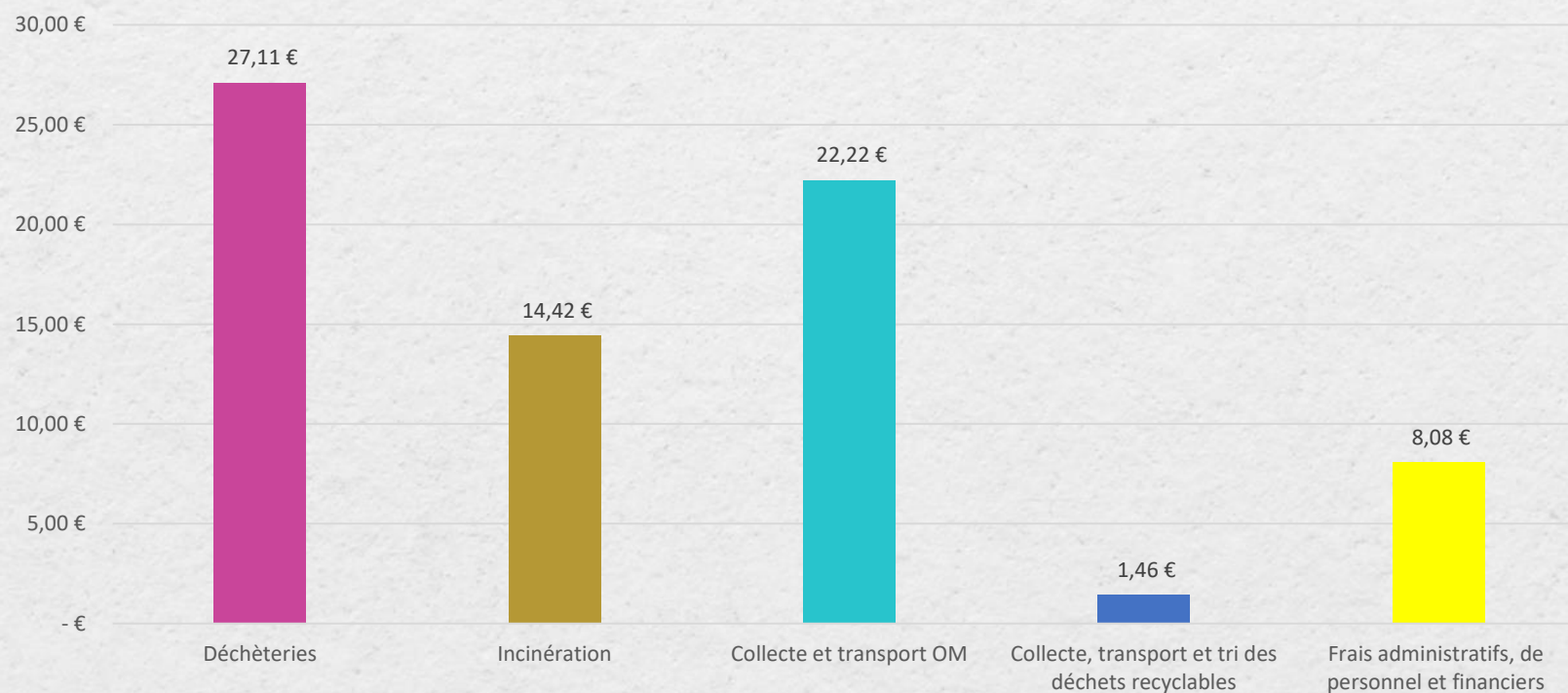


CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

DÉPENSES NETTES 2023 (APRÈS DÉDUCTION DES SOUTIENS ET REPRISES)

➤ 70,37 €/hab. en 2023 - 69,25 €/hab. en 2022

Dépenses nettes par habitant 2023



A TITRE COMPARATIF...

Syndicat	Dépenses nettes TTC
SITOM SR	70,37€/hab. en 2023 et 69,27 €/hab. en 2022
Vienne Condrieu Agglomération	99 € en 2022
Grand Lyon	110 €/hab. en 2022
Pays Voironnais	147,6 €/hab. en 2022
CCVL	77,30 €/hab. en 2022
SMND	108,17 €/hab. en 2022
SICTOM Morestel	94,94 €/hab. en 2022

Moyenne NATIONNALE EN 2021 : 105 €/hab. (98€/hab en 2018)

Moyenne régionale en 2021: 100 €/hab.

CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

SOUTIENS EN FONCTION DES TONNAGES RECYCLÉS :

ECO MOBILIER : SEUL LE TRIMESTRE 1 A ÉTÉ VERSÉ. T2 VERSÉ EN 2024

Des aides importantes de nos partenaires financiers pour le fonctionnement :	2020	2021	2022	2023
CITEO Soutien à la valorisation, la communication + Soutien Papiers (+ participation à la mise à jour des consignes de tri + projet accompagnement au changement)	1 126 566 €	1 061 306 €	1 037 625 €	1 758 927 €
ECO DDS	12 447 €	12 842 €	12 842 €	10 494 €
ECO TLC /RFASHION Soutien textile	8 433 €	8 539 €	8 636 €	12 736 €
ECO MOBILIER	58 597 €	63 776 €	60 330 €	28 371 €
OCADE3E/ECOSYTEM	55 078 €	59 141 €	55 069 €	69 480 €
COREPILE – Soutien à la communication thématique piles et accumulateurs usagés				891 €
Filières : (voir tableau filière)	268 431 €	554 670 €	901 685 €	541 572 €
Acquisition composteurs par les collectivités	12 169 €	11 396 €	62 €	7 854 €
CYCLEVIA / Soutien reprise Huile minérale				1 204 €
PRODUCT LIFE / Soutien collecte séparée articles bricolages et jardins				2 400 €
PRODUCT LIFE / Soutien collecte séparée articles sport et loisirs				4 200 €
TOTAL :	1 541 721 €	1 771 670 €	2 076 250 €	2 430 325 €

CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

FILIÈRES DE RECYCLAGE : RECETTES EN FONCTION DU TONNAGE TRIÉ ET DU COURS DE REVENTE DES PRODUITS :

Filières	Repreneurs	Versement 2022	Versement 2023
Papiers (JM)	PLANCHER + VEOLIA + GOLBEY	160 607 €	124 865 €
Cartons	REVIPAC	384 082 €	128 296 €
Plastiques	VALORPLAST – Saône et Loire + Europe	206 436 €	150 114 €
Acier	ARCELOR MITTAL	37 269 €	35 652 €
Aluminium	REGEAL AFFIMET / PREZERO PYRAL	40 534 €	26 419 €
Verre	O-I MANUFACTURING - Ardèche	72 757 €	76 226 €
TOTAL		901 685 €	541 572 €
Ecart 2023/2022		-39.94%	

CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

FILIÈRES DE RECYCLAGE : RECETTES EN FONCTION DU TONNAGE TRIÉ ET DU COURS DE REVENTE DES PRODUITS :

	2021 (en €/hab.)	2022 (en €/hab.)	2023 (en €/hab.)	Évolution 2022/2023
Collecte OMR (Enlèvement + transport + déchargement)	19.51 €	20.83 €	22.22 €	6.67 %
Incinération	18.42 €	15.17 €	14.09 €	-7.12 %
CS collecte et tri	20.23 €	23.02 €	24.15 €	4.91 %
Gestion des déchetteries	25.02 €	27.00 €	28.55 €	5.74 %
Frais administratifs, de personnel et financiers	6.49 €	6.72 €	8.32 €	23.81 %
Dépenses brutes TTC	89.68 €	92.74 €	97.33 €	4.95 %
Aides (Soutiens + Filières)	20.18 €	23.37 €	26.96 €	15.36 %
Dépenses nettes TTC	69.50 €	69.37 €	70.36 €	1.43 %
% Aides/dép brutes	23 %	25 %	28 %	

Un poste support à la prévention des déchets et support collectes, déchetteries, urbanisme a été pourvu 2023 pour répondre à l'augmentation de charge liée aux nouvelles réglementation telles que la loi AGECE (biodéchets,compostage etc.)

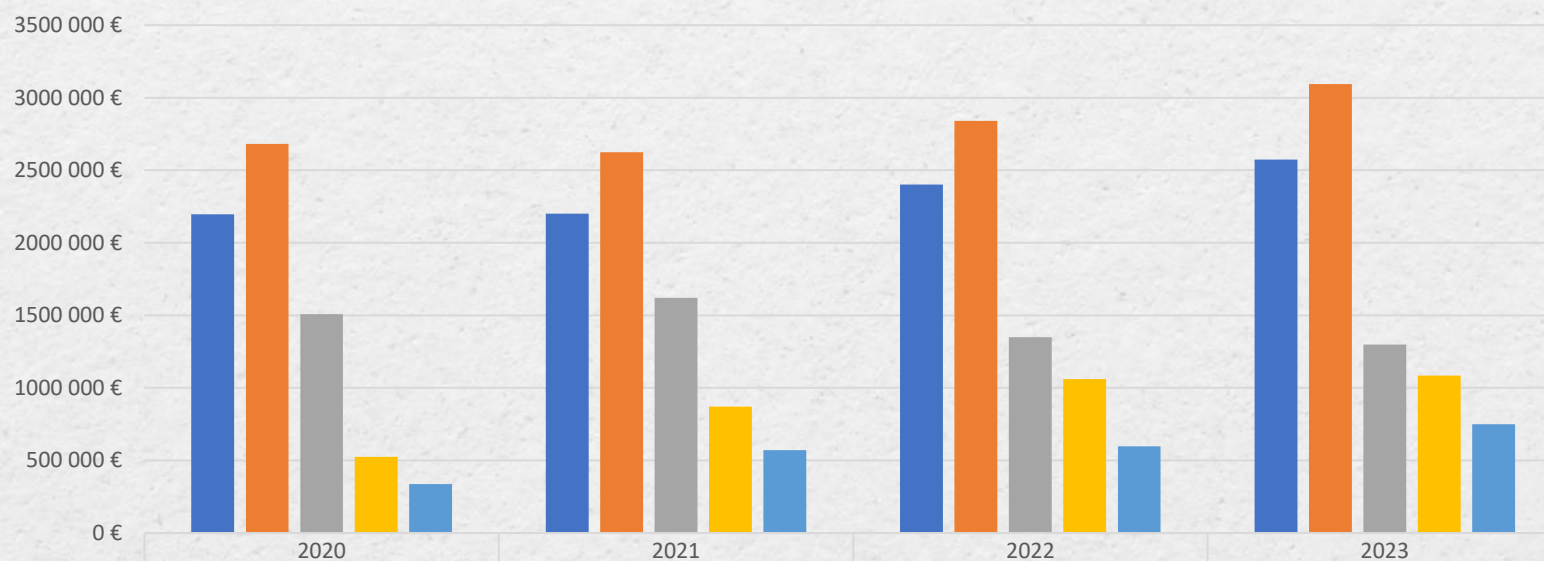
9.



**UN BILAN FINANCIER
ÉQUILIBRÉ**

UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

FONCTIONNEMENT : DÉPENSES PRINCIPALES



■ Déchèteries	2195 822 €	2200 799 €	2401 698 €	2572 839 €
■ Collecte et transport OM et CS	2682 426 €	2623 602 €	2839 302 €	3094 938 €
■ Incinération	1507 457 €	1620 236 €	1349 423 €	1299 759 €
■ Tri	525 611 €	871 301 €	1061 571 €	1084 632 €
■ Frais administratifs	337 266 €	571 079 €	598 236 €	750 288 €

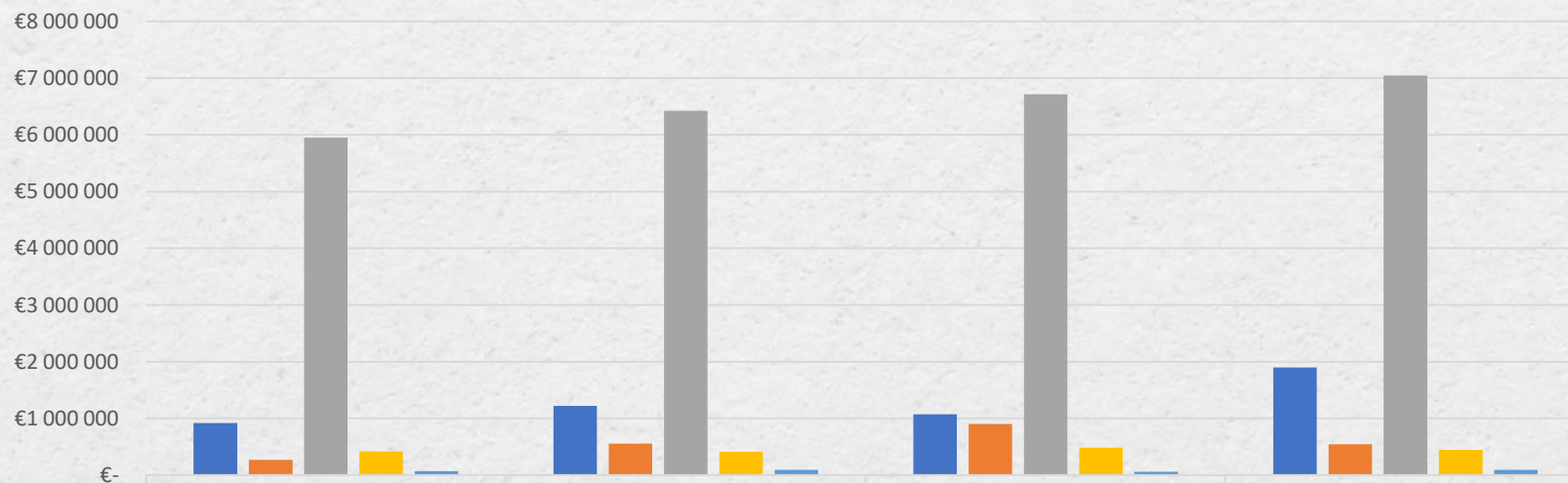
■ Déchèteries ■ Collecte et transport OM et CS ■ Incinération ■ Tri ■ Frais administratifs

Hausse des frais administratifs et financiers : un poste support à la prévention des déchets et support collectes, déchetteries, urbanisme a été pourvu 2023 pour répondre à l'augmentation de charge liée aux nouvelles réglementation telles que la loi AGECE (biodéchets,compostage etc.)

UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

FONCTIONNEMENT : RECETTES PRINCIPALES

Recettes de fonctionnement 2020 - 2023



■ Soutiens	€920 466	€1 220 000	€1 074 372	€1 896 607
■ Filières	€268 431	€554 670	€901 685	€541 572
■ Participations	€5 951 164	€6 423 422	€6 712 476	€7 048 100
■ redevance spéciale	€418 253	€411 142	€484 876	€446 250
■ Recettes diverses	€68 922	€93 909	€59 310	€94 909

■ Soutiens ■ Filières ■ Participations ■ redevance spéciale ■ Recettes diverses

UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

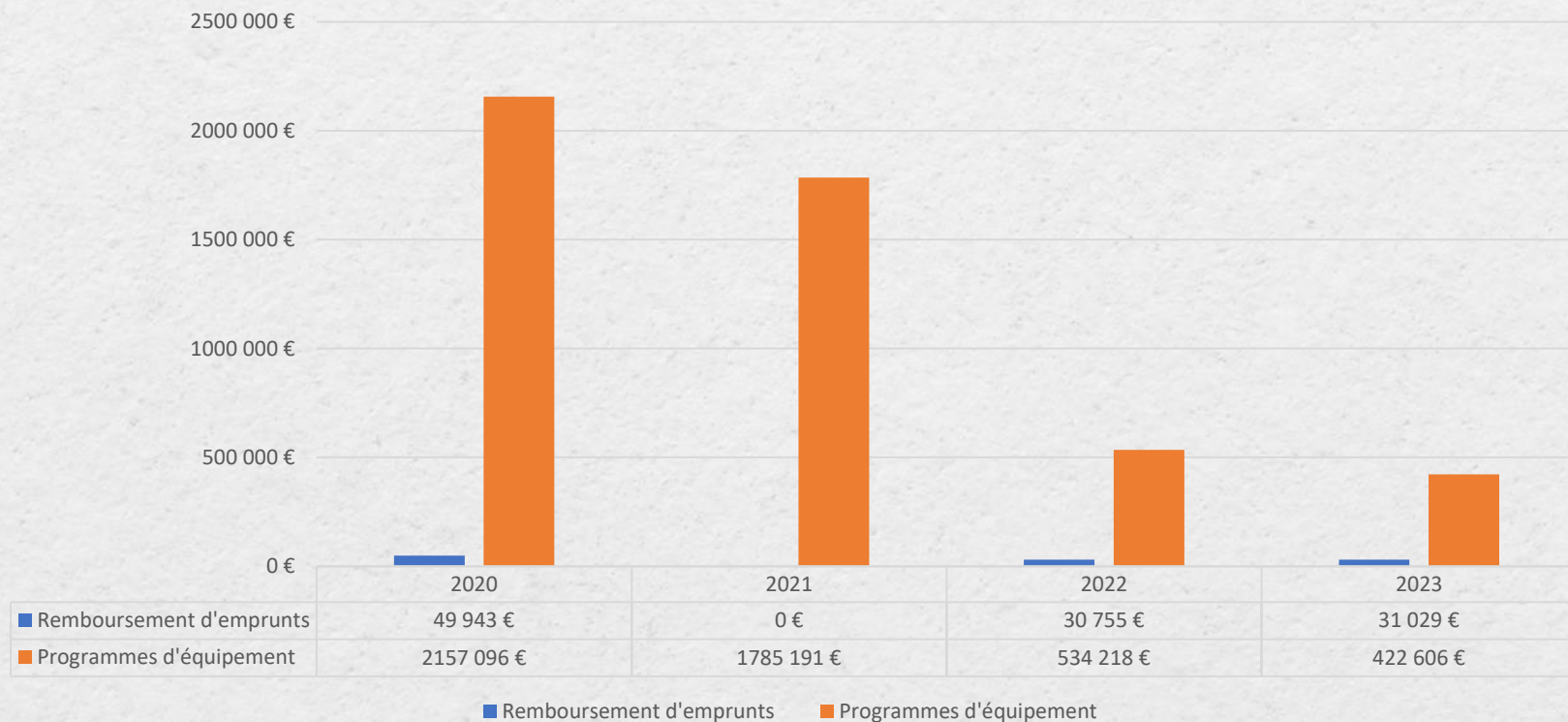
RECETTES REDEVANCE SPECIALE 2023

Redevance 2023 = 227 € t	Recettes			
	2020	2021	2022	2023
Entreprises privées	196 052 €	156 314 €	175 382 €	142 608 €
Communes et Communautés de communes	133 172 €	131 717 €	168 735 €	199 418 €
Associations / EPHAD / Maisons de retraite / CAT	84 444 €	93 223 €	101 633 €	75 139 €
Ecoles / Collèges / Lycées	25 220 €	29 888 €	38 220 €	29 085 €
	438 888 €	411 142 €	483 970 €	446 250 €

UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

INVESTISSEMENT : DÉPENSES PRINCIPALES

Dépenses d'investissement 2020 - 2023

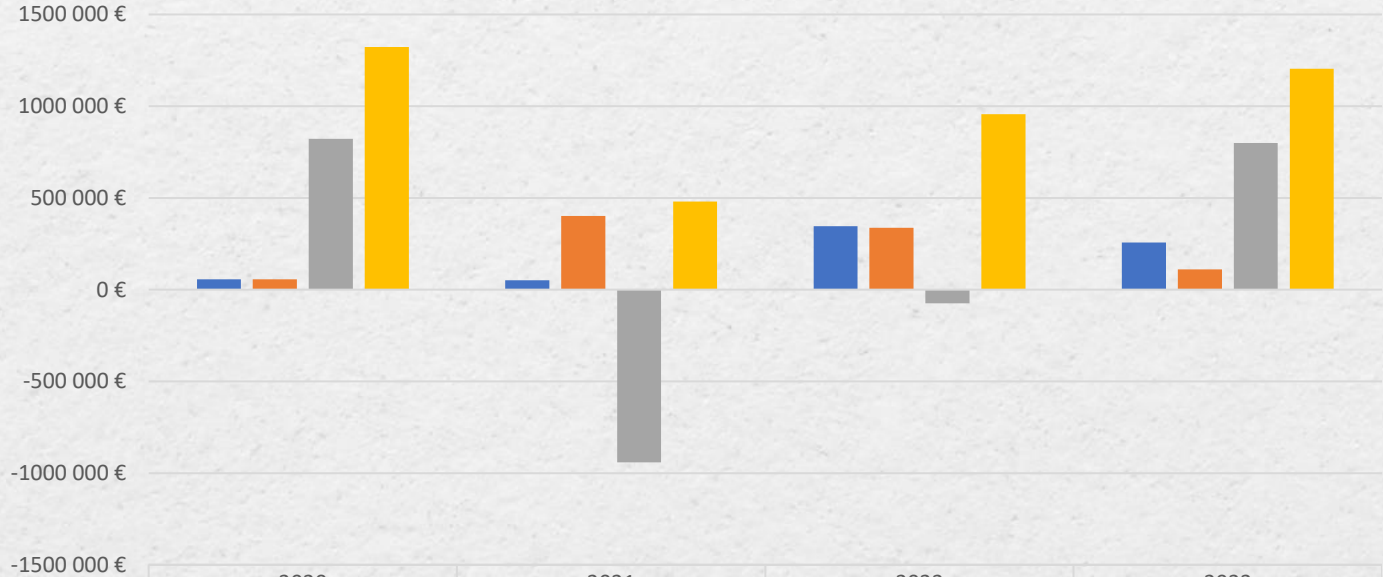


2020, fin de l'emprunt pour la construction de la déchetterie de Chaponost
2022, nouvel emprunt pour la construction de la déchetterie de SSO

UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

INVESTISSEMENT : RECETTES PRINCIPALES

Recettes d'investissement 2020 - 2023



	2020	2021	2022	2023
FCTVA	55 694 €	51 048 €	345 682 €	256 295 €
Aides	55 490 €	402 040 €	337 328 €	111 116 €
solde Inv. N-1	821 982 €	-940 962 €	-74 180 €	798 708 €
Virement fonctionnement vers investissement	€1 323 436	€480 000	€956 025	€1 204 937

FCTVA Aides solde Inv. N-1 Virement fonctionnement vers investissement

UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES :

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 515 963,67
012	CHARGES DE PERSONNEL	413 239,53
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	30 618,87
66	CHARGES FINANCIERES	5 565,91
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 473,19
68	DOTATION AUX PROVISIONS	/
022	DEPENSES IMPREVUES	/
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	708 645,54
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		9 962 506,71
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
013	ATTENUATION DE CHARGES	236,00
70	PRODUITS DES SERVICES	446 250,09
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	8 927 914,18
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	75 025,62
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 648,33
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	117 602,33
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		9 586 676,55

UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

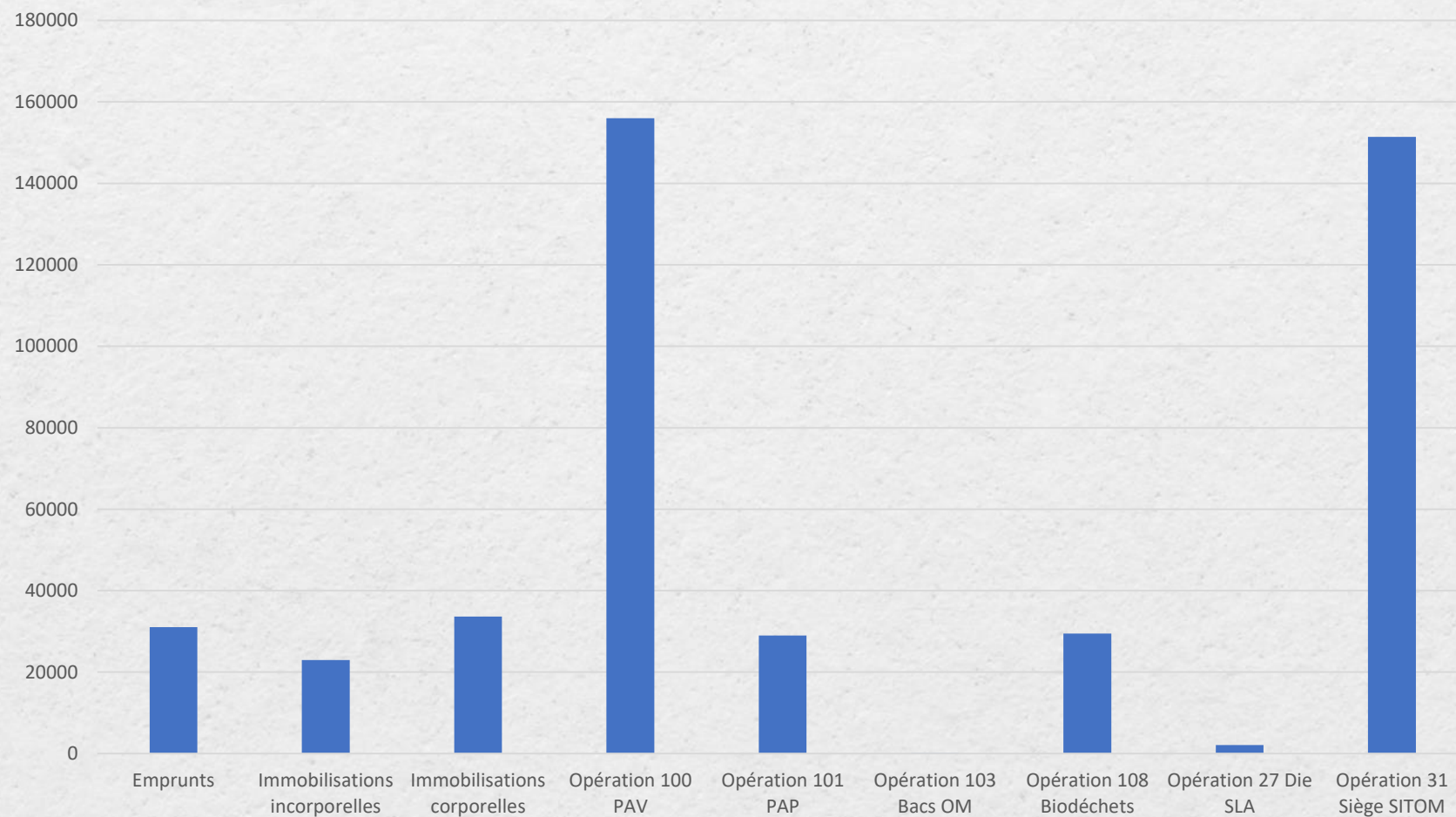
RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES :

chapitre ou opération	LIBELLE	MONTANTS 2023
16	EMPRUNT	31 029,10
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 982,98
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 615,90
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	117 602,33
Op 100	APPORT VOLONTAIRE	156 019,01
Op 101	PORTE A PORTE	28 958,05
Op 103	PORTE A PORTE BACS OMR DE REGROUPEMENT	137,83
Op 108	ABRIS BIODECHETS	29 496,00
Op 27	Déchetterie St Laurent d'Agnay	2 124,00
Op 31	Siège SITOM Montagny	151 395,80
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		573 361,00

chapitre ou opération	LIBELLE	MONTANTS 2023
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES FCTVA	256 295,35
041	OPERATION PATRIMONIALE	2 124,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	111 115,89
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	708 645,54
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 078 180,78

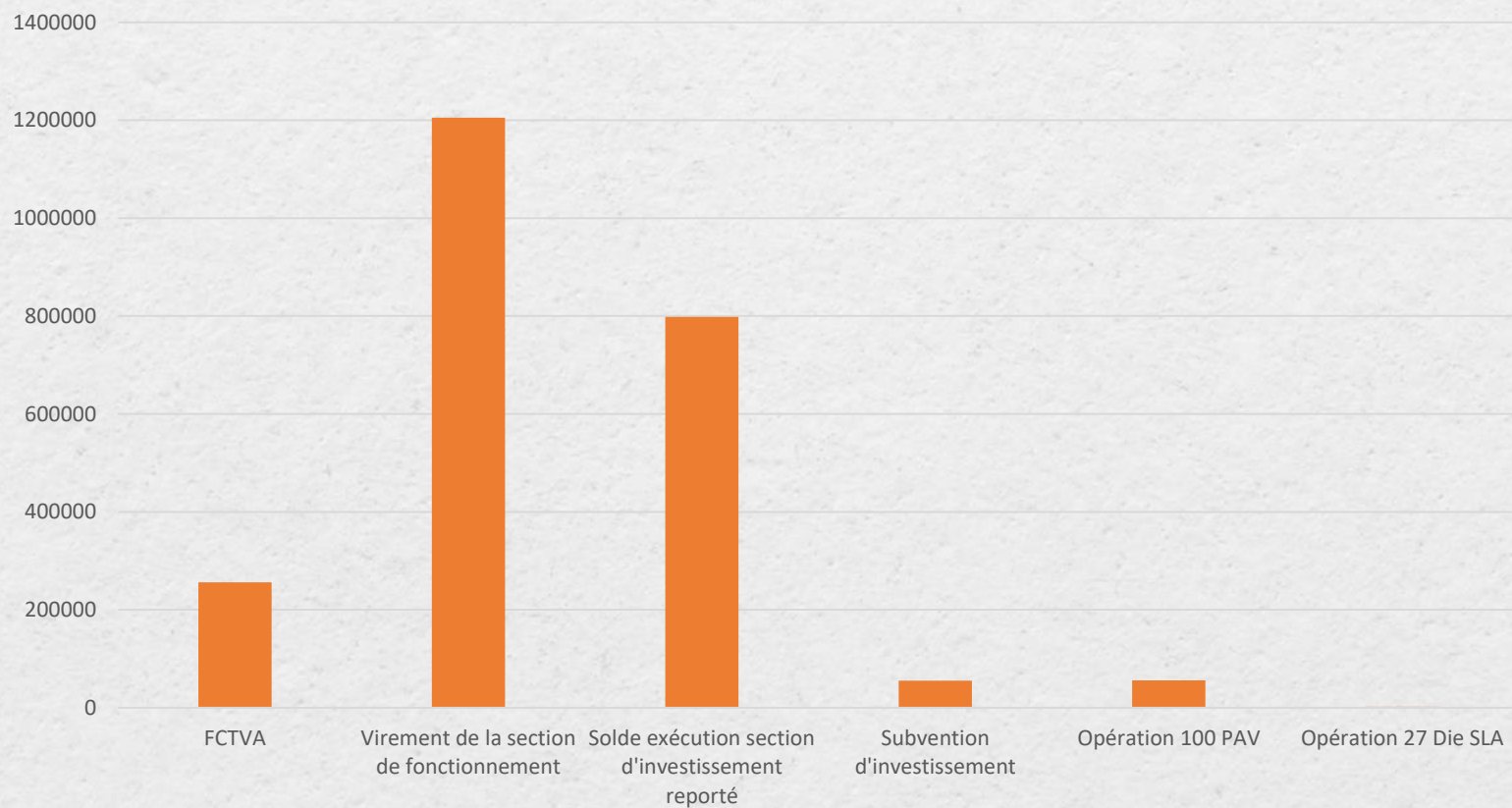
UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023 :



UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023 :



10.

SENSIBILISER PLUS
POUR MIEUX TRIER ET
PLUS VALORISER

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER

SOLIDARITÉ ET GESTION DES DÉCHETS : LES HABITANTS DU SITOM FONT DU TRI SOLIDAIRE

Versement de 1€ par tonne de verre collectée au centre Léon Bérard soit 3 193€ en 2023



Versement par le prestataire qui collecte les cartouches d'encre en déchetterie au bénéfice de l'association Rire et médecins dans les hôpitaux

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



UNE RENCONTRE INTER COLLECTIVITÉS AURA SUR LE TRI À LA SOURCE DES BIO DÉCHETS

Lundi 27 février, le SITOM SUD RHONE a organisé une rencontre inter collectivités AURA sur le tri à la source des bio déchets qui a regroupé 180 personnes environ à l'espace Louise Labé à Saint Symphorien d'Ozon

JL FUGIT, député de la 11e circonscription du Rhône, l'ADEME, la REGION et 4 collectivités (les métropoles de Grenoble et de Lyon, le VALTOM et le SBA 63, et le SITOM SUD RHONE) ayant déjà expérimentées dans le tri à la source des biodéchets depuis quelques temps on fait part de leurs expériences, des solutions adaptées aux potentialités de leur territoire en vue d'informer les collectivités qui veulent aller plus loin dans cette démarche.

Les échanges de techniciens et de élus avaient pour objectif d'avancer ensemble sur les obligations du tri à la source des biodéchets.

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE COLLECTE DES BIODÉCHETS À LA CANTINE DES BROSSES À COMMUNAY LE 19 JUIN 2023

Madame Bazin, responsable régionale de GRDF, Monsieur Martinez, Président du SITOM Sud Rhône ont remis aux enfants de la cantine des Broses, participants au concours, et à Monsieur Choné, Maire de Communay, un film au cours duquel tous les acteurs ont participé afin de transmettre un message écologique sur le tri nécessaire des biodéchets.

Enfants, élus, personnel de cantine se sont investis pour une totale réussite.

Les enfants sont toujours très motivés pour un tri efficace de leurs biodéchets à la cantine et pour éviter le gaspillage.

Pour visionner ce film regardez la chaîne YouTube du Sitom

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



UNE RENCONTRE ORGANISÉE LE 30 NOVEMBRE 2023 PAR LE SITOM SUR LA GESTION DES BIODECHETS DES PROFESSIONNELS.

Ce qui change au 1^{er} janvier 2024 - comment gérer durablement vos bio déchets professionnels ? »

Cette rencontre a regroupé les acteurs économiques du territoire désireux de mieux comprendre les changements imposés par la loi AGEC.

RENCONTRE AVEC M. JEAN-LUC FUGIT

Le SITOM en collaboration avec GRDF, la CMA, la CCI ont organisé cette rencontre le jeudi 30 novembre à MILLERY en présence de Jean-Luc Fugit, député de la 11e circonscription

Objectif : faire témoigner divers professionnels aux structures de tailles différentes triant leur biodéchets selon différentes méthodes : compostage, méthanisation, don, réemploi

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER

**LE PERSONNEL DU SITOM SE FORME
AU TRI DES BIODECHETS EN SUIVANT
LE MODULE DE « GUIDE
COMPOSTEUR »**



**LE SITOM SENSIBILISE LES USAGERS AU COMPOSTAGE
AFIN DE RÉDUIRE LES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE
VALORISER LES SOLS.**

Millery

Une conférence pour apprendre à prendre soin de son jardin



Les membres de la commission Mill'Nature(s) aux côtés des intervenants qui se sont montrés très pédagogues. Photo Danièle Burdin

La commission extra-municipale Mill'Nature(s) se veut un espace d'échanges et d'actions pour rapprocher les Millerois de la nature. Par cette rencontre, elle a permis aux participants d'en savoir plus sur les bonnes pratiques agricoles et au jardin.

La troisième conférence proposée par la commission extra-municipale Mill'Nature(s) ce vendredi 1^{er} décembre à 20 h a connu une moindre fréquentation, en raison d'une météo bien pluvieuse. Sur le thème : « Connaître et préparer le

sol », trois intervenants ont présenté des méthodes respectueuses des sols et des ressources permettant d'avoir un sol vivant et fertile.

Des conseils de professionnels

Eudes Aarnink, consultant formateur en agronomie et agroécologie au sein d'Isara Conseil a donné des notions de granulométrie et détaillé les trois composantes de la fertilité d'un sol (physiques, minérales et biologiques), mettant en évidence l'importance de la matière organique. Puis, Thomas Chrétiennot, de la ferme

de La Clé de Sol à Vernaison, a exposé sa pratique du maraîchage biologique diversifié sur sol vivant et répondu aux questions du public sur l'arrosage, l'amendement et la rotation des cultures. Enfin, Karine Aguilhaume, directrice du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères a dressé un bilan des actions de sensibilisation au compostage menées par le Sitom et donné des clés pour réussir son compost.

Cette initiative était soutenue par la municipalité de Millery et le Syndicat Mixte du Rhône des Îles et des Lônes.

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



2 M³ COLLECTÉS DE FOURNITURES SCOLAIRES EN VUE DU RÉEMPLOI

Chaponnay

La collecte solidaire du Conseil municipal des jeunes



Les jeunes élus sous la Halle ce samedi avec leur point
collecte d'affaires scolaires en bon état. Photo Carlos SOTO

Ce projet solidaire décliné désormais sur l'ensemble de la CCPO a permis à ces jeunes élus d'aller au-devant des gens et être moins timides.

« Au travers de notre action, nous avons exprimé le souhait d'aider d'autres enfants de la région lyonnaise qui ont moins de chance que nous car ils manquent de matériel scolaire et de papeterie (cartables, trousse, pochettes, classeurs, crayons, cahiers, calculatrices...). Ce projet solidaire présente aussi un autre intérêt, celui de réduire les déchets grâce au réemploi d'objets au lieu de jeter. Nous collectons aujourd'hui et le mercredi 13 juillet ce que les Chaponnaysards peuvent nous

apporter. Pendant tout le mois de juillet, tous les dons de fournitures scolaires en bon état, papeterie et matériels peuvent être déposés au point réemploi de la déchetterie de Saint-Symphorien-d'Ozon, en partenariat avec Emmaüs. Cette action nous a permis de nous exprimer en public, être citoyen et faire attention et donner du temps aux autres » soulignaient Julia, Agathe, Lisa, Arthur, Roméo et Victor, les jeunes élus chaponnaysards.

Ces derniers étaient encadrés ce samedi par Fabienne Marguillier adjointe à l'environnement et au cadre de vie, et par les conseillers municipaux Thierry Barde et Cécile Subra.

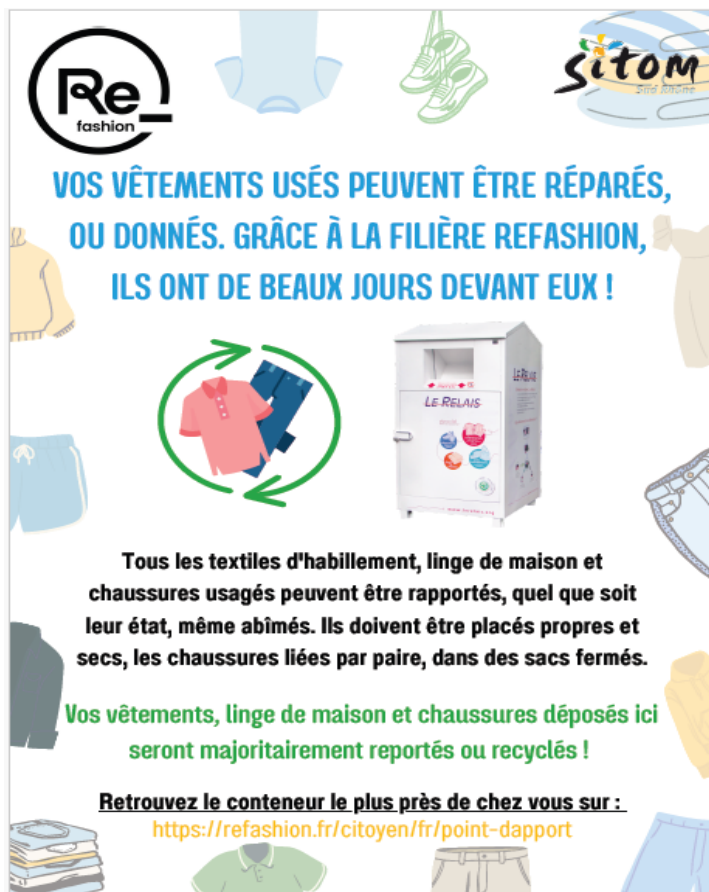
SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS : SENSIBILISER SUR LE TRI

Le SITOM était présent sur la semaine européenne de réduction des déchets en partenariat avec Leroy Merlin Vourles afin de sensibiliser la population au tri des biodéchets obligatoire à partir du 1er janvier 2024



SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS : RÉEMPLOI ET TRI DES TEXTILES

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets (SERD), le SITOM en partenariat avec Le Relais et RE fashion ont organisé un concours de collecte de vêtements, chaussures et petites maroquineries dans les collèges du territoire du SITOM.

Le Syndicat Intercommunal du Traitement des ordures ménagères (SITOM SUD RHONE) a mené une action en faveur du réemploi et du tri des textiles dans les COLLEGES pendant LA SEMAINE EUROPEENNE DE REDUCTION DES DECHETS (SERD) 2023.

Objectif : Sensibiliser les adolescents au recyclage des vêtements. Le monde croule sous les déchets ! Il est temps d'agir en faveur de la réduction et du tri des déchets. Jetons moins, trions et valorisons plus ! Fini le gaspillage !

L'évènement s'est déroulé du 20/11 au 24/11/2023

Tous les collèges des communes du SITOM ont été conviés à participer
Les 620 élèves du collège de COMMUNAY ont participé et ont été sensibilisés aux messages de RE FASHION
L'opération a permis une collecte de 770 kg de textiles.

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



DES POULES EN FAVEUR DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS.

Dans le cadre de leurs engagements en faveur de la transition écologique, René MARTINEZ, Président du SITOM et Pascal OUTREBON, Maire de Taluyers, vice-Président de la COPAMO et vice-Président du SITOM s'engagent en faveur de la réduction des déchets en mettant à disposition le 24 mai des poules à 31 familles volontaires de la commune de Taluyers.

Ces poules issues de l'élevage du grand buisson à Chabanière ont déjà commencé à pondre et dès leur retour au domicile des Talusiens, elles vont pouvoir commencer à manger les bio déchets de leurs heureux propriétaires.

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



LE SITOM EST PRÉSENT SUR DIFFÉRENTS MARCHÉS AFIN DE SENSIBILISER LES HABITANTS DU TERRITOIRE AU COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Tous au compost !

Le SITOM est présent afin de sensibiliser les habitants du territoire au compostage individuel et collectif ! Sur le marché de Saint-Symphorien-d'Ozon le vendredi 24 mars, les agents du SITOM étaient également présents le vendredi 7 avril sur le marché de Mornant.

Objectifs : Engagez les habitants au côté du SITOM en faveur de la réduction des déchets en composant les déchets de préparation de repas et les déchets verts pour être prêts pour le 1 janvier 2024 !

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE AUPRÈS DES NOUVEAUX ACQUÉREURS DE COMPOSTEURS DE LA CCVG

Dans le cadre de la quinzaine « tous au compost » le SITOM Sud Rhône a organisé le vendredi 31 mars sur la communauté de Communes de la vallée du Garon une sensibilisation au compostage auprès des nouveaux acquéreurs de composteurs de ce territoire.

Une vingtaine de personnes se sont rendues dans les locaux du SITOM afin d'écouter des conseils et des recommandations des agents de la collectivité afin de bien comprendre le mécanisme de transformation des biodéchets en un amendement riche.

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



SENSIBILISATION DU SITOM SUR LE DANGER DES PILES

Face aux risques croissants et récurrents d'incendies sur les déchetteries et autres installations de traitement des déchets en raison du mauvais recyclage des piles, le SITOM a décidé de sensibiliser une nouvelle fois les enfants au recyclage des D3E : **Déchets Electriques et Electroniques**

Les agents du SITOM ont expliqué au jeune public des écoles volontaires le nécessaire bon tri des piles et des batteries en déchetterie dans le bon contenant.

Il ne faut jamais jeter les piles ou un appareil contenant une pile dans le bac ordures ménagère ou dans autre contenant non adapté (benne encombrants)

Soyons tous vigilants, petits et grands !

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



CONCOURS DE COLLECTE DE PILES AU SEIN DES ÉCOLES DE LA CCVG

Le SITOM SUD RHONE en partenariat avec COREPILE ont organisé du 9 octobre au 26 novembre 2023 un concours de collecte de piles au sein des écoles de la CCVG.

2 écoles ont participé à ce concours, l'école Saint Clair de Brignais ainsi que l'école des 2 Chênes de Chaponost.

En tout, c'est près de **600 enfants** qui ont pu collecter un total de **230 KG de piles**.

Un objectif : Sensibiliser les enfants aux recyclages des piles et mettre fin à la pratique courante de stockage de ces objets dans des tiroirs ou de leur jet dans les ordures ménagères.

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



NETTOYAGE DE PRINTEMPS PAR LES ÉLÈVES DES CME

Les beaux jours arrivent et les opérations de nettoyage de printemps se déroulent dans de très nombreuses communes : Millery, Sérézin, Ternay, Communay et Saint-Symphorien-d'Ozon

Les jeunes des conseils municipaux d'enfants ainsi que leurs camarades se mobilisent pour nettoyer leurs villes et les chemins des déchets abandonnés.

Le SITOM soutient ces initiatives citoyennes

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER

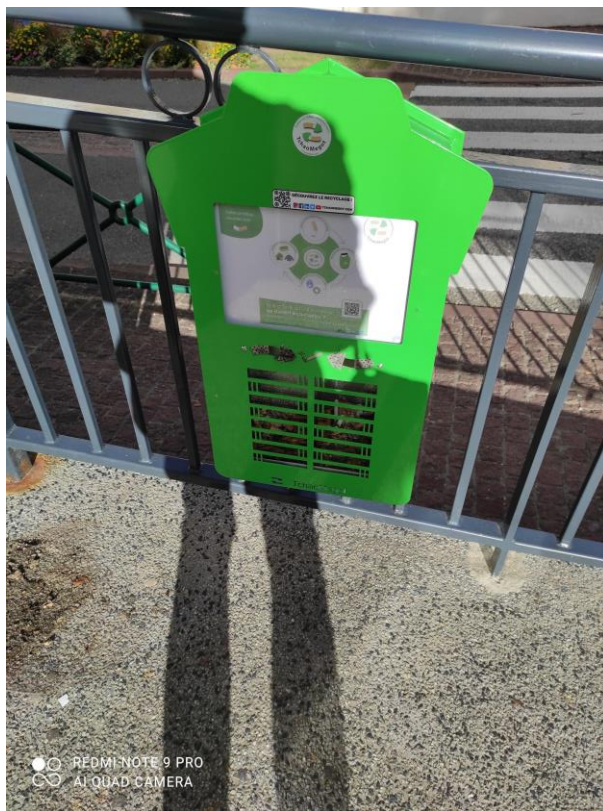


REMISE DES PRIX POUR LE CONCOURS « OZON LE TRI ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS »

« Remise des prix par le Sitom aux élèves de CM2 de l'école de Marennes qui ont postulé au concours «*Ozon le tri et la réduction des déchets*» organisé par le SITOM et la société SERFIM au sein des 7 communes de la CCPO.

Les élèves ont reçu un bon d'achat de la part du SITOM pour leur projet de cendrier de rue. »

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



INAUGURATION DU CENDRIER À MARENNES EN COLLABORATION AVEC LE CME ET LE SITOM

Samedi 21 octobre inauguration du cendrier 2 rue de Marennes : projet porté par le conseil municipal des enfants de la commune en collaboration avec le SITOM.

Ce projet a vu le jour dans le cadre du concours organisé par le SITOM fin 2022.

Les enfants de la commune de Marennes voulaient améliorer la qualité de leur cadre de vie en implantant un cendrier de collecte des mégots. Un an après le projet aboutit avec le soutien du SITOM et de la commune. Le cendrier a été inauguré le 21 octobre en présence du président du SITOM, du Maire de Marennes et de tous les enfants qui ont participé au projet.

Il a été implanté devant le tabac et son taux de remplissage prouve déjà son succès.

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



Le tri est l'affaire de tous : petits et grands

1 860 ENFANTS SENSIBILISÉS PAR LES AGENTS DU SITOM EN 2023

PARTENAIRES ÉDUCATIFS

Sensibiliser dès le plus jeune âge aux questions environnementales est un axe de travail majeur piloté par les syndicats intercommunaux. Le SITOM (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères), qui gère la collecte et la valorisation des déchets sur notre territoire, et le SMAGGA (Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon), qui gère la ressource en eau et la préservation des milieux aquatiques, interviennent en ce sens dans nos écoles auprès des élèves, petits comme grands.

Qu'est-ce qu'un déchet ? Dans quelle poubelle peut-on le jeter ? Comment le déchet sera le mieux valorisé ? Mais aussi d'où vient l'eau du robinet ? Comment mesure-t-on sa qualité ? Grâce aux interventions de professionnels, que ce soit en classe ou parfois même sur le terrain, les enfants travaillent sur ces questions. Des ateliers de manipulation peuvent être proposés, des questions sont posées, tant par les encadrants que par les enfants, souvent curieux et très intéressés. Demandez à vos enfants ; leurs classes y participent peut-être...

#132 Mai 2023 22



SENSIBILISATION DES CENTRES DE LOISIRS

Le SITOM a proposé, au printemps 2023, aux animateurs des centres de loisirs des communes du territoire une rencontre.

Objectif : Transmettre les éléments de langage et les documents nécessaires à la transmission de l'information aux enfants des centres de loisirs.

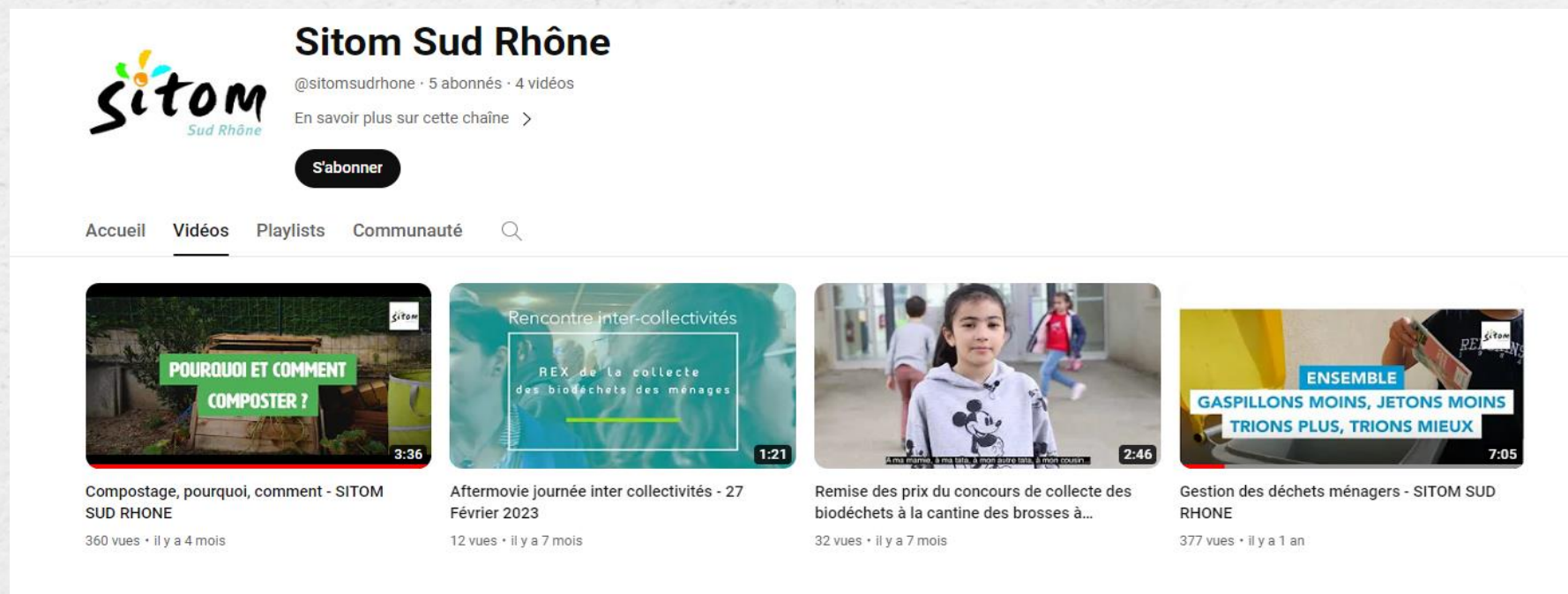
SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER

**VISITE DU CENTRE DE TRI AVEC LES
ÉLUS ET LES SCOLAIRES**



SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER

CRÉATION D'UNE CHAÎNE YOUTUBE



Une chaîne Youtube a été créée.

Des films sur les missions du SITOM, sur le compostage sont à votre disposition.

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER

REFONTE DU SITE INTERNET



ACTUALITÉS

VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER

SUR LES 23 COMMUNES
DU SITOM SUD RHONE

1 TONNE
DE PLASTIQUES RECYCLÉS
= 500 KILOS DE CO₂
NON REJETÉS



LE SITOM ASSURE UNE VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET VOUS INFORME

- SITOM'INFO : envoi trimestriel aux 23 élus des communes, DST, DGS, chargés de communication
- Info du mois : envoi mensuel aux 23 élus des communes, DST, DGS, chargés de communication
- Site internet
- Veille réglementaire
- Facebook
- Création d'affiches, top tri ...

11.

LA REVUE DE PRESSE

LA REVUE DE PRESSE

1 ER TRIMESTRE 2023 :

Revue de presse	Objet de l'article
Saint-Sym'info	Les jeunes élus de l'Ozon réunis pour le tri
Progrès	Réduction des déchets, les jeunes élus récompensés
Revue CCPO	Une déchetterie pour les professionnels
Progrès	Déchetterie : papiers et emballages déposés dans le même silo à Mornant
Progrès	Depuis son camion benne, Vaéa surveille nos poubelles à BRIGNAIS
Brignais mag	Adopte une poule
Progrès	Le tri sélectif en corbeilles de ville
Progrès	Le Ville aide les particuliers à acheter un composteur

LA REVUE DE PRESSE

1 ER TRIMESTRE 2023 :

Revue de presse	Objet de l'article
Le courrier de Chaponnay	Les enfants de Chaponnay remportent le concours intercommunal de tri et réduction des déchets
Le courrier de Chaponnay	Arrêté municipal : obligation de déposer les déchets dans les bacs à ordures
Le courrier de Chaponnay	Une nouvelle expérimentation de poubelles jaunes dans nos trois cimetières
Millery	Et si vous vous mettiez au compostage ?
Progrès	Le Ville aide les particuliers à acheter un composteur
Le courrier de Chaponnay	Les enfants de Chaponnay remportent le concours intercommunal de tri et réduction des déchets
Le courrier de Chaponnay	Arrêté municipal : obligation de déposer les déchets dans les bacs à ordures
Le courrier de Chaponnay	Une nouvelle expérimentation de poubelles jaunes dans nos trois cimetières

LA REVUE DE PRESSE

1 ER TRIMESTRE 2023 :

Revue de presse	Objet de l'article
Millery	Et si vous vous mettiez au compostage ?
Progrès	Pour réduire vos déchets, adoptez des poules !
Saint-Sym'info	Les silos remplacent progressivement les bacs
Revue de la CCVG	Valorisation des biodéchets : compostage et méthanisation
Revue de Rontalon	Favorisons le retour à la terre en compostant nos déchets de jardin et de préparation de repas !
Millery Mag	Où sont valorisés les déchets du SITOM ? Du nouveau en déchetterie ! Le saviez-vous ?
Millery Mag	Une proposition de loi récemment adoptée en première lecture à l'assemblée nationale et soumise au Sénat vise à lutter contre les plastiques dangereux pour l'environnement et la santé

LA REVUE DE PRESSE

2^{ÈME} TRIMESTRE 2023 :

Revue de presse	Objet de l'article
Saint-Sym'info	Déchets de cuisine : un tri bientôt obligatoire
Saint-Sym'info	Une déchetterie pro à Saint-Sym'
Le lien d'Orliénas	Compostez, on vous aide !
Progrès	Initiez-vous au compost avec le Sitom Sud-Rhône
Progrès	Une semaine d'animations pour en savoir plus sur le compostage
Progrès	Enfants, parents, chasseurs et élus ont participé à la matinée écocitoyenne
Le lien d'Orliénas	Valorisation des biodéchets
Saint-Sym'info	Tri des déchets alimentaires : on progresse !

LA REVUE DE PRESSE

2^{ÈME} TRIMESTRE 2023 :

Revue de presse	Objet de l'article
Progrès	Serfim se diversifie dans le recyclage de terrains de sport synthétiques
Progrès	Deux silos de verre dans le quartier des Pérouses
Progrès	Succès de la collecte de biodéchets : un deuxième collecteur devrait arriver
Progrès	Le tri des déchets alimentaires en progression
Saint-Sym'info	TRI : à quand le civisme ?
Progrès	Une résidence sénior mais pas de maison de santé
Brignais Mag	Partenaires éducatifs
Brignais mag	Environnement Côté réduction des déchets avec le SITOM

LA REVUE DE PRESSE

2^{ÈME} TRIMESTRE 2023 :

Revue de presse	Objet de l'article
Du côté de Marennes	Acquisition d'un cendrier pour recycler les mégots
Progrès	Une semaine d'animations pour en savoir plus sur le compostage
Progrès	Café citoyen des élus et animations au marché, samedi prochain
Progrès	Huit foyers ont reçu des poules
Progrès	Le Sitom Sud Rhône se dote d'un nouveau site web

LA REVUE DE PRESSE

3^{ÈME} TRIMESTRE 2023 :

Revue de presse	Objet de l'article
Progrès	Gestion des déchets : le recyclage en forte hausse depuis 15 ans.
Le courrier de Chaponnay	Obligation de trier nos déchets alimentaires à partir de janvier 2024 ! Quelles sont les solutions ?
Progrès	Une zone de gratuité pour prolonger la vie des objets
Chap'info	Bac à biodéchets
Revue de la CCVG	Biodéchets : nouvelle bornes d'apport volontaire !
Progrès	Tri des déchets : la communauté de communes montre l'exemple
Progrès	Des bacs à compost disposés pour les riverains du Castrum
Progrès	Bientôt des composteurs collectifs à Saint-André-la-Côte et Rontalon

LA REVUE DE PRESSE

3^{ÈME} TRIMESTRE 2023 :

Revue de presse	Objet de l'article
Progrès	Une nouvelle borne biodéchets au bout de la Grande Rue
Progrès	Filière recyclage : 2020, mauvais cru
Revue CCPO	Tri des déchets Le compostage devient obligatoire à partir du 1 ^{er} janvier 2024 !
Revue de Montagny	Les ateliers municipaux et deux syndicats s'installent dans la ZAC et du Baconnet
Progrès	Le boulanger recycle son pain invendu en bière
Chap'info	Développement durable Les biodéchets

GLOSSAIRE

SITOM : Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

CCPO : Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

CCVG : Communauté de Communes de la Vallée du Garon

COPAMO : Communauté de communes du Pays Mornantais

OM : Ordures Ménagères ou **OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles

CS : Collecte Sélective

JMR: Journaux, Magasines, Revus

PAP : Porte A Porte

PAV : Point d'Apport Volontaire

RS : Redevance Spéciale

D3E: déchet d'équipement électrique et électronique

EcoDDS: déchets chimiques usagés

ABJ: Articles de bricolage et de jardinage

ASL: Articles de sport et de loisirs

DEA: Eléments d'ameublement

OMA: Ordures ménagères et assimilées

Région AURA: Région Auvergne-Rhône-Alpes

AAP: Appels à projets

CMJ: Conseil municipal junior

C1,C2,C0,5: fréquence de collecte

C1: collecte 1 fois par semaine

C2 : collecte 2 fois par semaine

C0,5: collecte 1 fois tout les 15 jours

